

CIRCO	ARRD	CANTON	COMMUNE	Total du nombre de bureaux de la commune	Bureau de vote unique	Bureaux de vote multiples	Nombre de bureaux de vote	Code bureau de vote	Périmètre du bureau de vote pour les communes à bureaux de vote multiples	Adresses des Bureaux de vote	Bureaux centralisateurs commune	Bureaux centralisateurs canton	Total du nombre d'affichages	Nombre d'affichages	Emplacements affichages
02 – ALENCON-1	1	ALENCON		14			1	0008	Rue Ampère, Rue Cazault (du n°118 au n°166 et du n°139 au n°197), Rue Demées, Rue Denis Papin, Rue Eiffel, Place du Général de Gaulle (du n°2 au n°26 et du n°28 au n°38), Rue Lazare Carnot, Rue Lemaitre, Boulevard Lenoir Dufresne, Rue Odolant Desnos, Avenue de Quakenbruck (du n°1 au n°11 et du n°2 au n°68), Avenue du Président Wilson, Rue du Puits au Verrier (du n°2 au n°54), Impasse du Puits au Verrier, Rue de la Pyramide, Rue de l'14ème Hussards, Avenue de Basingstoke (du n°1 au n°17 et du n°2 au n°146), Sente des quatorze, Boulevard de Strasbourg, Rue du 31ème R.I.T., Rue Charles Gounod, Rue Colonel de Hauteclouque, Rue Frédéric Chopin, Rue J. Philippe Rameau, "Les jardins de l'Hippodrome"	Théâtre – 2 avenue de Basingstoke				1	Théâtre – 2 avenue de Basingstoke
									Rue Ambroise Paré, Rue Bernard Palisy, Rue du Docteur Calmette, Rue de Cerise (du n°1 au n°43), Rue des Cheminots, Impasse des Cheminots, Rue Claude Bernard, Rue du Docteur Laennec, Rue du Docteur Roux, Rue Edouard Branly, Rue Gay Lussac, Rue Henri Becquerel, Rue Pierre et Marie Curie (du n°1 au n°47, du n°2 au n°74, du n°49 au n°59 et du n°92), Place du Point du Jour, Rue des réservoirs, Rue de Verdun (du n°1 au n°99, du n°2 au n°36 et du n°38 au n°80), Rue Résistance Fer, Passage Briant, Impasse des Garennes, Allée Urbain le Verrier, Rue Marcel Hebert	Groupe Scolaire du Point du jour Primaire – Rue Claude Bernard			1	Groupe scolaire du Point du jour Primaire – Rue Claude Bernard	
									Rue Bienvenne, Avenue Chanteloup, Rue Fernand Forest, Rue Géo André, Rue Jacques Conté, Rue Jean Bouin, Avenue de Quakenbruck (du n°13 au n°79, du n°70 au n°144, du n°81 au n°107 et du n°146 au n°156), Rue Perronet, Rue Pierre de Coubertin, Rue de Vicos (du n°1 au n°47, du n°2 au n°64, du n°49 au n°61 et du n°68 au n°84), Rue Jules Ladoumègue	Centre social de Courteille – Rue Edouard Branly			1	Centre social de Courteille – Rue Edouard Branly	
									Rue Clément Ader, Impasse Clément Ader, Rue Georges Guyemer, Rue Hélène Boucher, Allée Hélène Boucher, Allée Jean Mermoz, Rue Jean Mermoz, Rue Louis Blériot, Rue Louis Bréguet, Impasse Louis Bréguet, Rue René Fonck, Rue Saint Exupéry, Passage Saint Exupéry, Allée Saint Exupéry	Groupe scolaire du Point du jour Maternelle – Rue Claude Bernard			1	Groupe Scolaire du Point du jour Maternelle – Rue Claude Bernard	
									Rue Charles de Foucauld, Rue du Commandant Charcot, Rue des Frères Mongolfier, Rue Henri Guillaumet, Rue Jules Verne, Rue Jules Védrines, Rue Maryse Bastie, Rue Nungesser et Coli, Avenue de Quakenbruck (du n°158 au n°180), Rue Pelletier Doisy, Rue Roland Garros, Rue des Sainfoins (du n°1 au n°67 et du n°2 au n°58), Allée C. de la Salle, Allée Jacques Cartier, Allée René Caillie, Rue Samuel de Champlain, Rue Savorgnan de Brazza, Impasse des frères voisins, Allée des caravelles, Allée des Goëlettes, Rue Alain Gerbault, Allée Samuel de Champlain, Rue Lucien Lobjolt, Rue Hippolyte Prout, Rue François Govaec	Ecole Albert Camus – Allée Samuel de Champlain			1	Ecole Albert Camus – Allée Samuel de Champlain	
									Cour Boisselière, Rue Bouet, Rue de Cerisé (du n°2 au n°80, du n°45 au n° 69, du n°71 au n°153 et du n°82 au n°168), Impasse de Cerisé, Rue du Chevain, Rue de l'Eglise, Impasse Grande Cour, Rue de l'Home, Rue Lhotellier, Rue Marchand Saillant (du n°1 au n°47, du n°2 au n°50, du n°49 au n°97 et du n°52 au n°108), Rue Santos Dumont, Rue Sous-leutenant Tirouflet, Rue B. Duguesclin, Rue Henri de Turenne, Rue Pierre Bayard, Rue de Bougainville, Rue Jean de la Pérouse, Allée Père J. Marquette, Allée Robert Surcouf, Allée Jean Bar	Foyer des anciens de Courteille – 4 bis rue Lhotellier			1	Foyer des anciens de Courteille – 4 bis rue Lhotellier	
									Rue Boucher de Perthes, Rue Charles Chesneau, Rue Charles Gide, Rue Charles Léandre, Avenue de Courteille, Rue d'Echauffour, Rue Florentin Loriot, Rue de la Fuye des Vignes (du n°23 au n°41 et du n°43 au n°87), Rue Jacques-Houtou-de-la-Billardière, Rue Louis Pasteur, Rue Louis Rousier, Rue Loutreuil, Rue Lyataye, Rue Marcel Mezen, Rue Pergeline, Rue des Peupliers, Rue Ricardo Flores, Rue des Saules, Rue du Val Fleuri, Impasse Bernard Jussieu, Allée Georges Lacombe, Allée Mary Renard, Rue du Chai (du n°1 au n°16), Rue des Treillels (du n°1 au n°11), Rue du Jardin des Vignes (du n°1 au n°12), Impasse Charles Gide (du n°60 au n°70)	Groupe scolaire Gabrielle Grandiere – 143 avenue de Courteille			1	Groupe scolaire Gabrielle Grandiere – 143 avenue de Courteille	
									Rue Antoine Parmentier, Rue d'Argentan, Impasse d'Argentan, Rue Chesneau de la Drucerie, Rue Claude Casimir Gillet, Rue de l'Ecusson (du n°1 au n°69), Rue Emile Chartier, Rue des frères Nivert, Impasse Fromentin, Rue Gaston Rageot, Rue du Général Fromentin, Rue du Général Maupetit, Rue Lair, Chemin des Maures, Sente aux moines, Rue Paul Harel, Boulevard du 1 ^{er} chasseurs, Rue du Puits au Verrier (du n°1 au n°51), Rue Saint Isige, Rue Augustin Fresnel, Rue Louis Braille, Rue du Président René Coty, Rue du Président Vincent Aurio	Salle polyvalente Jacques Prévert – 11 rue Augustin Fresnel			1	Salle Polyvalente Jacques Prévert – 11 rue Augustin Fresnel	
									Sente de la Butte Rouge, Chemin des Châtelets, Rue de Lancel, Rue Laperrière, Rueelle aux Lièvres, Rue Métée, Boulevard Mézery, Rue du Moulin de Lancel, Sente du milieu, Rue Alexandre Dumas, Impasse des Chevreuils, Impasse des Blaireaux, Impasse des Ecureuils, Impasse Pierre Roche, Rue des Colombes, Rue des Pics Verts, Rue des Hirondelles, Rue du Colibri, Rue des Pinsons, Allée des Tilleuls (du n°1 au n°21)	Ecole Jeanne Géraud – 39 rue Anne-Marie Javouhey			1	Ecole Jeanne Géraud – 39 rue Anne-Marie Javouhey	
									Rue de l'Adoration, Rue Ambroise de Loré, Rue Biroteau, Rue de la Brébiette, Rue de Bretagne (du n°68 au n°94), Rue Champrel, Rue du Chapeau Rouge, Boulevard Colbert, Rue Desgenettes, Impasse de l'Ecusson, Rue Giroye, Rue Godard, Rue Julian (du n°2 au n°94), Rue Lallament, Rue Louis Barillet, Chemin des planches, Rue de Tilly, Rue R.M. Anne-Marie Javouhey (du n°16 au n°84 et du n°25 au n°51), Impasse Claude Debussy, Rue du coteau de la Briante, Allée du levant, Allée du couchant, Rue du Terre	Ecole Elementaire Jules Ferry – 58 – 60 rue Anne-Marie Javouhey			1	Ecole Elementaire Jules Ferry – 58 – 60 rue Anne-Marie Javouhey	
									Rue Albert Schweitzer, Rue de Bretagne (du n°67 au n°187), Boulevard Duchamp, Rue Edouard Herriot, Rue Frédéric Mistral, Rue Pierre Jouanny, Rue Roger Martin du Gard, Rue Sully Prudhomme, Rue Martin Luther King, Rue Robert Schumann, Rue Jean Moulin, Rue d'Estienne d'Orves, Chemin du Hertré	Centre Social Edith Bonnem – Place Edith Bonnem			1	Centre Social Edith Bonnem – Place Edith Bonnem	
									Place Candie (du n°1 au n°37), Rue Candie (du n°2 au n°80), Rue de Guérâme (du n°2 au n°28, du n°23 au n°127 et du n°30 au n°150), Rue des Hameaux, Rue du Moulin de Guérâme, Rue de Villeneuve, Rue Gabriel Faure, Impasse Hector Berlioz, Impasse Jacques Offenbach, Avenue de Koutiala (du n°63 au n°101 et du n°70 au n°100), Rue de la Forêt de Multon, Impasse des Chardonnerets, Impasse des Fauvettes, Impasse des Mésanges, Impasse du Sabotier, Rue Joseph Onfray, Rue Fernand Chasseguet, Rue de la Liberté (du n°2 au n°28)	Ecole Elementaire Robert Desnos – 4 rue Robert Schuman			1	Elementaire Robert Desnos – 4 rue Robert Schuman	
									Place Poulet Malassis, Rue Bourdon, Rue des Capucins, Rue Cazault (du n°1 au n°137 et du n°2 au n°116), Passage Cazault, Cours Clémenceau (du n°2 au n°70), Place du Commandant Desmeules (du n°18 au n°56), Rue de la Demi-Lune, Rue du Docteur Baillieul (du n°1 au n°21 et du n°2 au n°24), Rue du Docteur Bequembourg, Rue de l'Ecusson (du n°2 au n°68), Rue Etoupeée, Rue de la Fuye des Vignes (du n°1 au n°21 et du n°2 au n°58), Place Bonet, Grande Rue (du n°1 au n°65), Place de la Madeleine, Rue des Marcheries, Rue Piquet, Place du Plénière, Rue du Pont Neuf (du n°1 au n°33), Rue Porchaïne, Rue de la Poterne, Boulevard de la République (du n°1 au n°81 et du n°2 au n°40), Rue Saint Blaise (du n°1 au n°89 et du n°2 au n°92), Rue Sainte Thérèse, Rue Valazé, Rue de l'abreuvoir, Cour Jean Cren, Allée Simone Teste	Bureau centralisateur de canton Ecole Elementaire Emile Dupont – Rue Piquet	x		20	Ecole Elementaire Emile Dupont – Rue Piquet	
									- les personnes détenues inscrites dans cette commune pour y voter par correspondance en application des articles L. 12-1 et L.79 du code électoral, - les Français établis hors de France et les militaires de carrière lorsque la commune chef-lieu est leur commune de naissance, celle de leur dernier domicile, celle de leur dernière résidence, ou celle où était inscrit un de leurs ascendants ou un de leurs parents jusqu'au 4 degré, dans les conditions prévues aux articles L. 12 et L. 13 du même code,	Bureau de rattachement dérogatoire Centre social Edith Bonnem – Salle des Jeunes – Place Edith Bonnem					
									- les Français établis hors de France, ou les conjoints de militaires de carrière, inscrits au titre de l'inscription de leur conjoint dans la commune chef-lieu, sur présentation d'un contrat de mariage en application de l'article L. 14 du même code						
									Place à l'Avoine, Rue du Bercail, Rue Charles Aveline, Rue des Carreaux, Rue de la Cave aux Boeufs, Cours Clémenceau (du n°1 au n°81), Rue du Collège (du n°1 au n°55 et du n°2 au n°38), Place du Commandant Desmeules (du n°2 au n°16 et du n°58 au n°78), Rue du Cygne, Rue des Filles-Notre-Dame (du n°1 au n°9 et du n°2 au n°8), Rue du Ganglano, Grande Rue (du n°2 au n°62 et du n°64 au n°158 et du n°167 au n°171), Rue des Grandes Poteries, Rue des Granges, Place de la Halle au Blé (du n°2 au n°4), Rue de la Halle aux Toiles, Rue du Jeudi, Rue de la Juiverie, Rue Langlois, Rue Camille Violard, Rue Marcel Palmier (du n°1 au n°7 et du n°2 au n°12), Rue de Latrée de Tassigny (du n°1 au n°29, du n°2 au n°26, du n°28 au n°74 et du n°31 au n°45), Rue Marquet, Place du Palais, Rue des Petites Poteries, Rue du Pont Neuf, Rue Poulet, Rue du 49 ^{me} Mobiles, Rue de Sarthe (du n°1 au n°61 et du n°2 au n°30), Rue aux Sieurs (du n°1 au n°91 et du n°2 au n°66), Rue du Temple, Passage de la Briante, Passage Jean Ernandes, Cour Cochon de Vaubougon, Parking de la Dentelle	Bureau centralisateur de la commune Halle aux Toiles – 12 cours Clémenceau	x		1	Halle aux Toiles – 12 cours Clémenceau	

CIRCO	ARRD	CANTON	COMMUNE	Total du nombre de bureaux de la commune	Bureau de vote unique	Bureaux de vote multiples	Nombre de bureaux de vote	Code bureau de vote	Périmètre du bureau de vote pour les communes à bureaux de vote multiples	Adresses des Bureaux de vote	Bureaux centralisateurs commune	Bureaux centralisateurs canton	Total du nombre d'affichages	Nombre d'affichages	Emplacements affichages
03 – ALENCON-2				7			1	0002	Rue Aristide Briand, Rue du Baron Mercier, Place du Bas de Montsort (du n°2 au n°20 et du n°22 au n°46), Place du 103- R.I., Rue du Comte Roederer, Rue de la Fuie des Vignes (du n°60 au n°68 et du n°70 au n°74), Quai Henri Dunant, Rue de l'Isle, Rue du Jardin, Rue du Pavillon Sainte Thérèse, Rue du Pont Neuf (du n°24 au n°34 et du n°35 au n°61), Boulevard de la République (du n°42 au n°96 et du n°83 au n°117), Rue de la Sénatorerie, Rue Séurin, Rue des Tisons (du n°1 au n°245), Rue du Verger, Rue de la Visitation, Rue des Pouilles (du n°1 au n°30), Lieu-dit Ferme de la Fuie, Cour de la Sénatorerie	Ancienne école du bas de Montsort – 25 rue des Tisons			1	Ancienne école du bas de Montsort – 25 rue des Tisons	
									Rue du Bas de Montsort (du n°1 au n°21 et du n°2 au n°24), Rue des Basses Ruelles, Rue du Boulevard, Place du Champ du Roy, Rue du Change, Rue Claude Chappe, Rue de l'Ecole Normale, Impasse de l'Ecole Normale, Rue des Fabriques, Impasse de la Fieffe, Avenue du Général Leclerc (du n°1 au n°61 et du n°2 au n°88), Rue du Gué de Gesnes, Rue I, et M. Leboucher, Rue du Mans (du n°1 au n°35, du n°2 au n°36, du n°37 au n°99 et du n°38 au n°128), Rue Noblesse, Rue N.D. de Lorette, Ruelle N.D. de Lorette, Rue de la Commune Libre de Montsort, Boulevard de la République (du n°98 au n°138 et du n°119 au n°149), Avenue Rhin et Danube (du n°1 au n°55 et du n°2 au n°84), Rue Saint Gilles, Rue Saint Lazare, Rue Saint Pierre, Ruelle Saint Pierre, Rue Sulpice, Impasse des Tisserands, Avenue de Koutala (du n°1 au n°61 et du n°2 au n°54), Allée Louise Hervieu	Ecole de Montsort – Place du Champ du Roy			1	Ecole de Montsort – Place du Champ du Roy	
									Rue Alfred de Musset, Rue Charles Péguy, Rue Emile Zola, Avenue du Général Leclerc (du n°63 au n°93 et du n°90 au n°112), Rue du Gué de Sorre, Rue Guillaume le Conquérant, Rue Jean II, Place Jeanne d'Arc, Rue Landon, Impasse Lemaitre, Avenue Jean Mantellet, Avenue Rhin et Danube (du n°57 au n°105 et du n°86 au n°148), Chemin de Saint Gilles, Rue des Tisons (du n°2 au n°208), Rue Victor Hugo (du n°1 au n°9, du n°2 au n°22 et du n°24 au n°46), Chemin des trois cheminées (du n°1 au n°99), Chemin de Chandon, Rue Maurice Novarina	Ecole Élémentaire Jules Verne – 38 rue Paul Claudel			1	Ecole élémentaire Jules Verne – 38 rue Paul Claudel	
									Impasse Charles Coulomb, Rue Chateaubriand, Place Descartes, Rue Gustave Flaubert, Avenue du Général Leclerc (du n°95 au n°91 et du n°114 au n°256), Rue de la Gravelle, Chemin du Haut Eclair, Avenue John F. Kennedy, Rue Lamartine, Rue Pascal, Rue Paul Claudel, Rue Paul Verlaine, Impasse Georges Bizet, Rue Alfred de Vigny, Rue Paul Sérusier, Rue Maurice Ravel, Impasse Camille Corot.	Ecole Élémentaire Molière – Rue Théophile Gautier			1	Ecole Élémentaire Molière – Rue Théophile Gautier	
									Rue Abbé Letacq, Rue Anatole France, Route d'Ancinnes, Rue Buffon, Rue Cuvier, Rue Georges Sand, Rue Jean Henri Fabre, Rue Michelet, Place de la Paix, Rue Théophile Gautier, Avenue Winston Churchill, Rue J. M. de Heredia, Rue Pierre Loti, Rue Stendhal, Impasse de la Meule, Rue de la Meunière, Impasse de la Roue, Rue de la Sente du Moulin, Rue Jean Rostand, Impasse Louise Bouilly, Rue Marie-Anne Lenormand, Rue Jeanne Messager, Rue François Pigard, Rue Gaston Floquet, Allée Ernest Lemée, Allée Comte Napoléon Curial, Avenue Pierre Mauger	Ecole maternelle Molière – Rue Théophile Gautier			1	Ecole primaire Molière – Rue Théophile Gautier	
									Rue de l'Air Haut, Rue Albert 1 ^{er} , Rue Alexandre 1 ^{er} , Rue de l'Ancienne Mairie, Rue Balzac, Rue Bonette, Rue de Bretagne (du n°1 au n°65 et du n°2 au n°64), Place Candie (du n°2 au n°16), Rue Candie (du n°1 au n°31), Rue du château, Rue de la Caussée, Rue de Courtillolles, Rue Eugène Lecointre, Rue des Filles Sainte Claire, Place Foch, Rue des Fossés de la Barre, Rue de Fresnay, Rue des grands jardins, Rue de Guérâme, Place de la Halle au Blé (du n°1 au n°25 et du n°26 au n°86), Rue Julian (du n°1 au n°85), Rue aux Liards, Rue des Lombards, Rue des Marais, Rue Marguerite de Lorraine, Place Marguerite de Lorraine, Rue Marguerite de Navarre (du n°1 au n°17, du n°2 au n°38, du n°19 au n°37 et du n°40 au n°44), Rue Matignon, Rue Porte de la Barre, Rue Saint Léonard, Rueille Tailli, Rue du Val Noble, Rue Anne-Marie Javouhey (du n°1 au n°17, du n°2 au n°6, du n°8 au n°14 et du n°19 au n°23), Avenue de Koutala (du n°56 au n°68), Impasse Bel Air	Bureau centralisateur de canton Hôtel de Ville – 4 place Foch	x		1	Hôtel de Ville – 4 place Foch	
03	1	19 – SEES	ALMENECHES	1	x		1	0001		Annexe de la Mairie – 2, cour de la Mairie			1	1	Place de la Mairie – cour de la Mairie
02	3	09 – CETON	APPENAI SOUS BELLEME	1	x		1	0001		Bureau vote Salle des Fêtes (panneaux dans la cours de la Mairie)			1	1	Rue du Vivier (face à l'entrée de la mairie)
04 – ARGENTAN-1				7			1	0001	Bureau dit du Centre Ville délimité : Au Nord par la rue de la République côté pair n°36 à 50, la place des Trois Croix n°2, l'avenue de Paris côté pair n°2 à 12 A l'Ouest par la rue du Point du Jour côté pair, la rue du Beigle côté pair n°16 à 50 Au Sud par le boulevard Général de Gaulle côté impair, la place Mahé côté impair, la place Docteur Couinaud côté impair et n°6 et 10, la rue Fontaine côté pair, la rue du 104ème Régiment d'Infanterie côté pair n°2 et 4, la rue des Rédemptoristes A l'Est par la rue Jacques Gabriel côté pair, la rue Jeanne d'Arc côté impair, la rue Mézerette côté impair	Bureau centralisateur de la commune et du canton Mairie – Place du Docteur Couinaud	x	x	1	Place Docteur Couinaud	
									Bureau dit Saint-Martin/République délimité : Au Nord par la rue des Petits Fossés côté pair A l'Ouest par le boulevard Général Koenig côté impair, la rue des Marais côté impair, la rue des Fontaines côté impair, la rue Saint-Martin côté pair n°20 à 124, côté impair n°39 à 83 Au Sud par la rue de la République côté impair n°49 à 101	Ecole Vincent Muselli – 1 rue des Granges aux dimes (garderie)			1	Pignon de l'école Vincent Muselli – 1 rue des Granges aux dimes	
									Bureau dit des Provinces délimité : Au Nord par l'avenue de Paris, la rue d'Anjou A l'Ouest par la rue d'Alsace Lorraine côté impair, la rue des Anciens Abattoirs, la route de Falaise Au Sud par la rue des Petits Fossés côté impair n°1 à 7 A l'Est par la route de Sévigny côté impair n°1 à 5	Maison d'associations Guy de Maupassant – 12 rue des Flandres (salle polyvalente)			1	Angle de la rue Savoie et de la rue des Flandres	
									Bureau dit des Musiciens et des Peintres délimité : Au Nord par la limite de la commune avec MOULINS-SUR-ORNE et SEVIGNY A l'Ouest par la ligne S.N.C.F. PARIS/GRANVILLE Au Sud par la route de Putanges, la route de Falaise, la rue des Anciens Abattoirs, la route de Falaise A l'Est par la route de Sévigny côté impair n°7 à 31	Ecole Jacques Prévert – Rue Gustave Courbet (hall d'entrée)			1	Angle de la rue Gustave Coubert et de l'avenue des Provinces	
									Bureau dit Salle du Mille Club, rue Jean Wolff délimité : Au Nord par la route de Putanges A l'Ouest par la ligne S.N.C.F. PARIS/GRANVILLE Au Sud par le boulevard Carnot A l'Est par le boulevard Koenig, la rue des Marais côté pair, la rue des Fontaines côté pair n°15, la rue Saint-Martin côté impair n°23 à 37, la rue de la République côté impair n°1 à 47, côté pair n°2 à 32, la rue du Point du Jour côté impair, la rue du Beigle côté impair n°11 à 45, l'avenue de la Forêt Normande côté impair et n°2 et 4, la rivière l'Orne	Salle du Mille Club – Rue Jean Wolff			1	Angle rue Jean Wolff et rue Soubadère (face au Foyer Jeunes Travailleurs)	
									Bureau dit des Oiseaux délimité : Au Nord par la limite de la commune avec MOULINS-SUR-ORNE A l'Ouest par la limite de commune avec SARCEAUX Au Sud par le chemin de la Saponne A l'Est par la ligne S.N.C.F. PARIS/GRANVILLE	Ecole Jean de la Fontaine – 58 rue de Belle Etoile			1	Angle de la rue manoir et de la rue belle étoile	
									Bureau dit de MAUVAINVILLE et COULANDON délimité : Au Nord par le chemin de la Saponne, le boulevard Carnot, la rivière l'Orne A l'Ouest par la limite de commune avec SARCEAUX et VRIGNY Au Sud par la limite de commune avec SAINT-CHRISTOPHE-LE-JAJOLET et SAINT-Loyer-DES CHAMPS A l'Est : par la limite de commune avec SAI et UVIGNY-SUR-ORNE	Ecole Victor Hugo (hall d'entrée) – 31 boulevard Victor Hugo			1	rue Léopoldine (en face de l'école)	
03	2	ARGENTAN		12			1	0008	Bureau dit Espace Jean Moulin délimité : Au Nord par l'avenue de la Forêt Normande côté pair n°6 à 16, le boulevard Général de Gaulle côté pair, la place Mahé côté pair, la place Docteur Coulhard côté pair n°2 et 4, la rue Fontaine côté impair A l'Ouest par la rivière de l'Orne Au Sud par le réége Saint-Benoit, la rue de la Noë côté pair et côté impair n°1 à 37, la rue Charlotte Corday côté impair n°9 à 13 et côté pair, la rue d'Enfer côté pair n°2 à 4, la rue du Paty A l'Est la rue du 104ème Régiment d'Infanterie côté pair n°4 à 26 et n°21	Salle Jean Moulin – 18 rue Paty			1	Bâtiment municipal (entrée) – 18 rue Paty	
									Bureau dit Espace Jean Moulin délimité : Au Nord par la réége Saint-Benoit, la rue de la Noë côté impair n°43 à 57, la rue Charlotte Corday côté impair n°1 à 7, la rue d'Enfer côté impair n°1 à 13, la rue du Paty côté pair n°40 à 54 A l'Ouest par la rivière de l'Orne Au Sud par la limite de commune avec SAI A l'Est par la route d'Almenêches côté pair	Salle Jean Moulin – 18 rue Paty					

CIRCO	ARRD	CANTON	COMMUNE	Total du nombre de bureaux de la commune	Bureau de vote unique	Bureaux de vote multiples	Nombre de bureaux de vote	Code bureau de vote	Périmètre du bureau de vote pour les communes à bureaux de vote multiples	Adresses des Bureaux de vote	Bureaux centralisateurs commune	Bureaux centralisateurs canton	Total du nombre d'affichages	Nombre d'affichages	Emplacements affichages
		05 – ARGENTAN-2					5	1	Bureau dit de la Vallée d'Auge et des Fleurs délimité : Au Nord par la rue du Val d'Orne côté pair, par la rue Maréchal Lyautey côté pair, l'avenue Maréchal Foch, la route d'Urou côté impair n°21 à 37 et côté pair n°6 à 50 A l'Ouest par la route d'Almenêches côté impair A l'Est par la limite de commune avec SAI Au Sud par la route d'Almenêches côté impair	Maison du citoyen – 1 rue de Pervenches				1	Angle de la rue du 6 juin et de la rue des Pervenches
										Ecole primaire Anne Franck – Rue Guynemer					Rue Guynemer
										Bureau centralisateur de canton Collège Jean Rostand (au gymnase) – 11 rue Saint-Exupéry	x				Rue Saint Exupéry
03	2	06 – ATHIS VAL DE ROUVRE	ATHIS VAL DE ROUVRE	9	9		1	0001	Territoire de la commune déléguée d'ATHIS VAL DE ROUVRE : - à l'Ouest : limite de la commune de Saint Pierre du Regard - au Nord : limite de la commune de Sainte Honnorine la Chardonne - à l'Est : limite de la commune de Taillebois - au Sud : limite à l'intérieur de la commune, Planquivon, le Poirier, la Tellerie, la Bohardièvre, rue du Bocage (côté impair), rue Guy Velay (côté impair), allée des Vikings, les Mottes, la Certière, la Guesnonnière, le Rocher d'Epinouse	Bureau centralisateur de la commune et du canton Salle des Terriers – 9 rue des Terriers	x	x	8	1	Salle des terriers – 9 rue des terriers
										Salle des Terriers – 9 rue des Terriers					
02	3	18 – RAI	AUBE	1	x		1	0001	Mairie				1	1	Place de la salle des fêtes – Route de Brethel
02	3	21 – VIMOUTIERS	AUBRY LE PANTHOU	1	x		1	0001	Salle des fêtes				1	1	Salle communale
03	2	14 – FLERS-2	AUBUSSON	1	x		1	0001	Mairie				1	1	Le Bourg
02	3	20 – TOUROUVRE AU PERCHE	AUGUAISE	1	x		1	0001	Mairie – 634 rue du Bourg				1	1	1 place de la Mairie (sur la place de l'église, côté parking)
01	1	17 – ECOUVES	AUNAY LES BOIS	1	x		1	0001	Mairie au 13 rue du Baron Jean d'Aunay				1	1	Rue du Baron Jean d'Aunay
03	2	04 – ARGENTAN-1	AUNOU LE FAUCON	1	x		1	0001	Mairie				1	1	Extérieur Mairie – Le Moulin
01	1	19 – SEES	AUNOU SUR ORNE	1	x		1	0001	Mairie – 93 rue Thomas d'Aunou				1	1	Face à l'église – RD8
02	3	21 – VIMOUTIERS	AVERNES ST GOURGON	1	x		1	0001	Mairie				1	1	Mairie – Le Bourg
03	2	15 – MAGNY LE DESERT	AVOINE	1	x		1	0001	Mairie – 100 Rue du Haut Bout				1	1	100 Rue du Haut Bout
01	2	11 – DOMFRONT EN POIRIAE	AVRILLY	1	x		1	0001	Mairie				1	1	Le Bourg
01	1	07 – BAGNOLES DE L'ORNE NORMANDIE	BAGNOLES DE L'ORNE NORMANDIE	3	3		1	0001	Territoire de la commune déléguée de BAGNOLES DE L'ORNE NORMANDIE : Allée Aloïs Monnet, Allée Béatrix, Allée Jeanne D'Arc, Allée de la Boulaie, Allée de la Fieffe, Allée de la Massue, Allée de la Prise Tarot, Allée de la Veschière, Allée des Maisons du Golf, Allée du Parc de l'an X, Allée du Tertreau, Avenue du Docteur Jacques Aiméz, Avenue Maréchal de Tessé, Avenue de la Baillée, Avenue de la Chapelle d'Andaine, Avenue des Pierres-Plates, Avenue des Thermes, Avenue du Château, Avenue du Docteur Pierre Noal, Avenue du Roc-au-Chien, Boulevard Brochard, Boulevard de Blanzay, Boulevard des Andaines, Boulevard des Bruyères, Boulevard du Bois Motté, Chemin Boismal, Chemin de Laumondière, Chemin de la Noë Plaine, Chemin de la Prise Tarot, Chemin du Faîte, Chemin du Tertreau, Impasse Foulin, Impasse Loup Pendu, Impasse de l'Être Boisnard, Impasse des Courtis, Impasse des Maisons de Javains, Place de la Pétition de l'An X, Place de l'église, Route de Domfront, Route de Juvigny, Rue du Docteur Joubert, Rue Gilbert Maitrejean, Rue Louis Souvray, Rue Mademoiselle Normand, Rue Pierre Vivet, Rue de la Chesnaie, Rue de la Sengenerie de Javains, Rue des Magdelonnettes, Rue des Myrtilles, Rue du Gué aux Biches (Bagnoles de l'Orne), Rue du Haut Coudray, Sentier de l'Avenir	Bureau centralisateur de la commune et du canton Salle sud des Communs du château – Allée Aloïs Monnet	x	x	7	1	Allée Aloïs Monnet
03	2	05 – ARGENTAN-2	BAILLEUL	1	x		1	0001	Mairie – 1 route de la Fresnaye				1	1	1 route de la Fresnaye (La Croix)
03	2	12 – LA FERTE MACE	BANVOU	1	x		1	0001	Mairie				1	1	Mairie – Le Bourg – Route de Saires la Verrerie
02	1	17 – ECOUVES	BARVILLE	1	x		1	0001	Mairie				1	1	Mairie
03	2	06 – ATHIS VAL DE ROUVRE	BAZOCHE SUR HOULME	1	x		1	0001	Mairie – 3 route de Putanges				1	1	3 route de Putanges (sur le mur extérieur de la cour de la mairie, côté route)
02	3	16 – MORTAGNE AU PERCHE	BAZOCHE SUR HOENE	1	x		1	0001	Annexe de la mairie – 7 place des Tilleuls				1	1	Place des tilleuls
02	3	18 – RAI	BEAUFAI	1	x		1	0001	Mairie – Place Saint-Roch				1	1	27 place St Roch
02	3	20 – TOUROUVRE AU PERCHE	BEAULIEU	1	x		1	0001	Salle des fêtes				1	1	Le Bourg
01	1	12 – LA FERTE MACE	BEAUVAIN	1	x		1	0001	Mairie – 20 route des Deux Versants				1	1	20 Route des Deux Versants (à côté du parking de la mairie)
01	1	19 – SEES	BELFONDS	1	x		1	0001	Mairie				1	1	Le Bourg de Belfonds
02	3	09 – CETON	BELFORET EN PERCHE	5	5		1	0001	Limite territoriale de la commune déléguée de LE GUE DE LA CHAINE	Bureau centralisateur de la commune Mairie – Place du gué – Le Gué de la Chaîne	x		1	1	Place du Gué à Le Gué de la Chaîne
															Mairie d'Eperrais – Route de St Ouen
															Le Bourg à Origny le Butin
															Rue Foismart à La Perrière
															6 bis, rue de l'église à Serigny
02	3	16 – MORTAGNE AU PERCHE	BELLAVILLIERS	1	x		1	0001	Mairie				1	1	Cour de la mairie – 2 rue de la mairie

CIRCO	ARRD	CANTON	COMMUNE	Total du nombre de bureaux de la commune	Bureau de vote unique	Bureaux de vote multiples	Nombre de bureaux de vote	Code bureau de vote	Périmètre du bureau de vote pour les communes à bureaux de vote multiples	Adresses des Bureaux de vote	Bureaux centralisateurs commune	Bureaux centralisateurs canton	Total du nombre d'affichages	Nombre d'affichages	Emplacements affichages	
02	3	09 - CETON	BELLEME	1	x		1	0001		Salle des fêtes – Place de l'Europe			2	1	Place de l'Europe (à côté du bureau de vote)	
03	2	12 - LA FERTE MACE	BELLOU EN HOULME	1	x		1	0001		Mairie – 2 place de la Mairie			1	1	Place de la Liberté (le long des écoles)	
02	3	09 - CETON	BELLOU LE TRICHARD	1	x		1	0001		Mairie-3 rue de l'école			1	1	Rue de Briouze	
02	3	08 - BRETONCELLES	BERDHUIS	1	x		1	0001		Salle des fêtes - Place Eve Hegédus			1	1	Place de l'église – Le Bourg	
03	2	06 - ATHIS VAL DE ROUvre	BERJOU	1	x		1	0001		Ecole			1	1	Route de Bellême (face à la salle des fêtes)	
02	3	20 - TOUROUVRE AU PERCHE	BIZOU	1	x		1	0001		Mairie			1	1	Place Saint Michel	
02	3	16 - MORTAGNE AU PERCHE	BOECE	1	x		1	0001		Mairie			1	1	Le Bourg (à côté de la salle des fêtes)	
															2 rue des Erables	
03	2	04 - ARGENTAN-1	BOISCHAMPRE				1	0001	Limite territoriale de la commune déléguée de SAINT CHRISTOPHE LE JAOLET	Bureau centralisateur de la commune Mairie – 4 rue du lavoir St Christophe le Jajolet	x			1	4 rue du lavoir – St Christophe le Jajolet	
							1	0002	Limite territoriale de la commune déléguée de MARCEI	Réfectoire scolaire de Marcei – 5 rue du Pas			4	1	Mairie de Marcei – 3 rue du Pas	
							1	0003	Limite territoriale de la commune déléguée de SAINT LOYER DES CHAMPS	mairie déléguée de Saint-Loyer-des-Champs – 4 rue de la mairie				1	Mairie de St Loyer des Champs – 4 rue de la mairie	
							1	0004	Limite territoriale de la commune déléguée de VRIGNY	Salle polyvalente de Vrigny – 4 rue St Martin				1	rue St Martin entre le n°5 et le n°11 (mur de l'ancienne école)	
03	1	19 - SEES	BOISSEI LA LANDE	1	x		1	0001		Mairie			1	1	Place de la mairie	
01	1	19 - SEES	BOITRON	1	x		1	0001		Annexe de la Mairie – 12 rue Mallard			1	1	Mairie – Le Bourg	
02	3	20 - TOUROUVRE AU PERCHE	BONNEFOI	1	x		1	0001		Mairie			1	1	Mairie	
02	3	20 - TOUROUVRE AU PERCHE	BONSMOULINS	1	x		1	0001		Mairie			1	1	2 place de la mairie	
03	2	15 - MAGNY LE DESERT	BOUCE	1	x		1	0001		Mairie – Mairie - 27 rue de Verdun			1	1	16 rue de Verdun (grille de l'ancien presbytère)	
02	3	20 - TOUROUVRE AU PERCHE	BRETHEL	1	x		1	0001		Mairie			1	1	Mairie – Le Bourg	
02	3	08 - BRETONCELLES	BRETONCELLES	1	x		1	0001		Bureau centralisateur du canton Salle des Fêtes – 1 rue Roger Calbris	x	1	1	1	Salle des fêtes – 1 rue Roger Calbris	
03	2	04 - ARGENTAN-1	BRIEUX	1	x		1	0001		Mairie – 25 route de la Maison Roiville			1	1	Mairie – 25 route de la Maison Roiville	
03	2	06 - ATHIS VAL DE ROUvre	BRIOUZE	1	x		1	0001		Espace culturel du Houlme – 5 place du général De Gaulle			2	1	Mairie	
01	1	17 - ECOUVES	BRULLEMAL	1	x		1	0001		Ancienne école – 3 route de l'Ormetaire - le Haut de Brullemal			1	1	Espace culturel au Houlme	
02	1	17 - ECOUVES	BURE	1	x		1	0001		Mairie			1	1	Le Haut de Brullemal (face à la Mairie)	
01	1	17 - ECOUVES	BURES	1	x		1	0001		Mairie			1	1	Le Bourg – Place de l'église	
01	1	17 - ECOUVES	BURSARD	1	x		1	0001		Salle communale – 92 allée des Tilleuls – Le Bourg			1	1	Le Bourg	
03	2	06 - ATHIS VAL DE ROUvre	CAHAN	1	x		1	0001		Ancienne école			1	1	Place communale – Le Bourg	
03	2	13 - FLERS-1	CALIGNY	1	x		1	0001		Mairie 41 route de Flers Le Bourg			1	1	Mairie	
02	3	21 - VIMOUTIERS	CAMEMBERT	1	x		1	0001		Mairie – 248, Route Marie Harel			1	1	Place de l'église	
02	3	21 - VIMOUTIERS	CANAPVILLE	1	x		1	0001		Mairie			1	1	1159 route de l'église (le long de la grille de la mairie)	
01	1	15 - MAGNY LE DESERT	CARROUGES	1	x		1	0001		Mairie – 50 rue de Domfront			1	1	Route Saint Sauveur (pignon de la mairie)	
01	1	07 - BAGNOLES D'ORNE NORMANDIE	CEAUCHE	1	x		1	0001		Mairie			1	1	35 route de Domfront (face à la mairie)	
01	1	02 - ALENCON-1	CERISE	1	x		1	0001		Mairie			1	1	Rue de Fleury (parking face à l'école Ernest Mégissier)	
03	2	13 - FLERS-1	CERISY BELLE ETOILE	1	x		1	0001		Conseil Municipal sise 39 route de Flers.			1	1	Le Bourg (face au parking de la mairie)	
02	3	09 - CETON	CETON	1	x		1	0001		Bureau centralisateur du canton Salle des fêtes – Place Germaine de Courson	x	2	1	1	Place Germaine de Courson	
01	1	15 - MAGNY LE DESERT	CHAHAINS	1	x		1	0001		Mairie			1	1	38 rue de l'église	
01	1	19 - SEES	CHAUILLOUE	2			2	1	0001	Limite territoriale des communes déléguées de CHAILLOUE et NEUVILLE-PRES-SEES (Première circonscription législative d'Alençon)	Bureau centralisateur de la commune Mairie – 5 place de la Mairie (moitié de salle)			1	1	Encinte du cimetière attenant à la mairie
03	1	18 - RAI	CHAMP HAUT	1	x		1	0001		Mairie			2	1	Place de la mairie	
02	3	06 - ATHIS VAL DE ROUvre	CHAMP CERIE	1	x		1	0001		Salle des fêtes			1	1	Mairie – 5 route du bourg	
02	3	16 - MORTAGNE AU PERCHE	CHAMPEAUX SUR SARTHE	1	x		1	0001		Mairie			1	1	Mairie – Le Bourg	
02	3	21 - VIMOUTIERS	CHAMPOSOULT	1	x		1	0001		Mairie			1	1	6, rue Henri Maillard	
01	2	11 - DOMFRONT EN POIRIAE	CHAMPSCRET	1	x		1	0001		Mairie, salle du Conseil Municipal, 5 rue Albert Christophe			1	1	65, impasse de la mairie	
02	3	01 - AIGLE	CHANDAI	1	x		1	0001		Mairie – 74 route de Paris			1	1	Parking de la salle des fêtes	
03	2	11 - DOMFRONT EN POIRIAE	CHANU	1	x		1	0001		Mairie			1	1	Devant la Mairie – 74 route de Paris	
02	3	20 - TOUROUVRE AU PERCHE	CHARENCEY	1	x		1	0001		Mairie – 1 place Georges Pompidou			1	1	Entre l'église et la mairie	
02	3	21 - VIMOUTIERS	CHAUMONT	1	x		1	0001		Mairie – 2 impasse de la Mairie			1	1	Place Georges Pompidou à Saint Maurice les Charencey	
02	3	09 - CETON	CHEMILLI	1	x		1	0001		Mairie			1	1	Mairie – Le Hazé	
01	1	15 - MAGNY LE DESERT	CIRAL	1	x		1	0001		Mairie			1	1	Place de la mairie – Le Bourg	
02	3	21 - VIMOUTIERS	CISAI ST AUBIN	1	x		1	0001		Salle des fêtes			1	1	Place de la mairie	
01	1	10 - DAMIGNY	COLOMBIERS	1	x		1	0001		Mairie			1	1	Mairie	
02	3	16 - MORTAGNE AU PERCHE	COMBLOT	1	x		1	0001		Salle communale			1	1	Le Bourg (en face de la salle communale)	
03	2	04 - ARGENTAN-1	COMMEAUX	1	x		1	0001		Salle des fêtes			1	1	Le Bourg (parking de l'église)	
01	1	10 - DAMIGNY	CONDE SUR SARTHE	2			2	1	0001	Au Sud-Est de la commune, limité par la rue d'Alençon côté pair et la rue des Alpes Mancelles côté impair jusqu'au ruisseau de Cuissai	Mairie (Salle de la Vallée)			1	1	Parking mairie – Place Bernard Suard
02	3	16 - MORTAGNE AU PERCHE	CORBON	1	x		1	0001		Au Nord et Ouest de la commune, limité par la rue d'Alençon, côté impair et la rue des Alpes Mancelles côté pair, puis la partie au sud du ruisseau de Cuissai	Bureau centralisateur de la commune Mairie (salle du conseil municipal)	x		1	1	Le Bourg (sur la clôture de l'allée de la mairie)
03	2	05 - ARGENTAN-2	COUDEHARD	1	x		1	0001		Salle des fêtes communale			1	1	Mairie – Le Hameau Sorel (proche du monument aux morts)	
02	3	16 - MORTAGNE AU PERCHE	COULIMER	1	x		1	0001		Salle des fêtes - Le Hameau Sorel			1	1	Mairie – Le Hameau Sorel (proche du monument aux morts)	
02	3	21 - VIMOUTIERS	COULMER	1	x		1	0001		Salle des fêtes – Place Jacques Chirac			1	1	Place Jacques Chirac	
03	2	05 - ARGENTAN-2	COULONCES	1	x		1	0001		Mairie – 296 route du pommaret			1	1	296 route du pommaret	
01	1	17 - ECOUVES	COULONGES SUR SARTHE	1	x		1	0001		Mairie			1	1	Mairie – 1 rue de la mairie	
02	3	08 - BRETONCELLES	COUR MAUGIS SUR HUISNE	1	x		1	0001		Mairie			1	1		

CIRCO	ARRD	CANTON	COMMUNE	Total du nombre de bureaux de la commune	Bureau de vote unique	Bureaux de vote multiples	Nombre de bureaux de vote	Code bureau de vote	Périmètre du bureau de vote pour les communes à bureaux de vote multiples	Adresses des Bureaux de vote	Bureaux centralisateurs commune	Bureaux centralisateurs canton	Total du nombre d'affichages	Nombre d'affichages	Emplacements affichages
							1	0004	Limite territoriale de LOUCE, FONTENAI SUR ORNE et une partie d'Ecouché : Route des peupliers (à partir du n°10), Route des croisettes, Rue de la Ferme, Rue de Méheudin	Mairie de Fontenai-sur-Orne				1	Salle des fêtes de Fontenai-sur-Orne
01	1	17 – ECOUVES	ECOUVES	2	2	2	1	0001	Limite territoriale de la commune historique de RADON	Bureau centralisateur de la commune et du canton Salle du Foyer Rural (salle communale) rue du Foyer Rural à Radon	x	x	1	1	à côté du foyer rural (salle communale) à Radon
							1	0002	Limite territoriale des communes historiques de FORGES et de VINGT HANAPS	Salle du Foyer Rural (salle communale) rue du Foyer Rural à Radon					
01	1	17 – ECOUVES	ESSAY	1	x		1	0001		Mairie – 13 rue Francisque de Corcelle			1	1	Mairie – 13 rue de Corcelle
03	2	06 – ATHIS VAL DE ROUVRÉ	FAVEROLLES	1	x		1	0001		Mairie			1	1	Mairie – Le Bourg
02	3	18 – RAI	FAY	1	x		1	0001		Mairie			1	1	Le Bourg
02	3	16 – MORTAGNE AU PERCHE	FEINGS	1	x		1	0001		Mairie			1	1	Le Bourg (parking face à la mairie)
01	1	17 – ECOUVES	FERRIERES LA VERRERIE	1	x		1	0001		Mairie			1	1	Haut du Bourg (mur situé dos à la mairie côté gauche)
13	FLERS-1	FLERS	FLERS	13	7	7	1	0007	Bureau dit secteur JEAN MONNET délimité : - à l'ouest par la route départementale 217 comprenant la Petite Haie (côté impair), la Hisière (côté impair), jusqu'au rond-point des Acres par Trompe Souris (côté impair), par la route départementale 967 (côté impair : partie comprise entre le rond-point situé à l'intersection de la rue Thimonnier et celui situé à l'intersection de la rue de la Minière) par la rue de Domfront (côté impair à partir du n°167) - au nord par la ligne de chemin de fer Paris-Granville - à l'est par la limite de commune avec la Selle La Forge - au sud par la limite de commune avec Messei et la Chapelle au Moine	Bureau centralisateur du canton Collège Jean Monnet (restaurant scolaire) – 193 rue de Domfront	x		1	195 rue de Domfront, au niveau de l'arrêt des bus	
							1	0008	Bureau dit secteur de l'IESI délimité : - au nord par la rue Jacques Durrmeyer (côté pair à partir du n°40) - à l'est par la rue de Domfront (côté pair à partir du n°160) par la RD 967 (partie comprise entre les ronds-points Les Closets et Trompe Souris) - au sud par la voie allant du rond-point de Trompe Souris (côté pair) jusqu'à la voie conduisant à la voie communale 22, par la voie communale 2 (côté impair) jusqu'à l'intersection des rues de la Jéhannière et de la Blanchardière et par la rue Ernest Maunoury (côté impair du n°33 au n°43) - à l'ouest par le ruisseau "le plancaion" et par la rue de la Fonderie (côté impair du n°1 au n°51)	IESI – 23 rue du Docteur Maubert			1	Rue du Docteur Maubert, le long de la haie de la maison de retraite Les Hauts Vents	
							1	0009	Bureau dit secteur des Vallées délimité : - au nord par la rue du Pont des Racines (côté impair), la rue de Ger (côté pair du n°2 au n°130), la rue Georges Brassens (côté impair), la rue de la Bissonnière (côté impair à partir de la rue Georges Brassens jusqu'au n°869 compris de la rue de la Bissonnière), la Guérinière (côté pair du n°2 au n°32), le chemin de la Guérinière (côté pair du n°6 au n°154), le ruisseau " le Plancaion " jusqu'à la rue Ernest Maunoury, la rue Ernest Maunoury (côté pair du n°38 au n°50), la rue de la Blanchardière (côté pair du n°614 au n°796) et la voie communale (côté pair) jusqu'au rond point les Acres - à l'est par la route départementale 217 (côté pair) - au sud par la limite de commune avec la Chapelle au Moine - à l'ouest par la limite de commune avec la Chapelle Biche, Saint Paul et La Lande Patry	Ecole maternelle Les Vallées (salle de motricité) – 139 rue de Ger			1	Rue du Mont Saint Michel, le long du mur de l'école maternelle	
							1	0010	Bureau dit secteur du DOJO délimité : - au nord par la rue du Hariel, le DOJO, la rue du Mont Saint Michel (partie comprise entre le n°1 au n°23 allée des Oiseaux), la rue Ernest Maunoury (côté pair jusqu'à l'intersection avec le ruisseau « le plancaion ») - à l'est par le ruisseau « le plancaion » - au sud par le chemin de la Guérinière (côté impair), la Guérinière (côté impair : partie comprise entre le chemin de la Guérinière et la rue de la Bissonnière), la rue de la Bissonnière (côté pair : partie comprise entre la Guérinière et l'intersection avec la rue Georges Brassens), la rue Georges Brassens (côté pair), la rue de Ger (côté impair du n°1 au n°93), rue du Pont des Racines (côté pair) - à l'ouest : par la limite de commune de la Lande Patry	Dojo – rue du Hariel			1	Rue du Mont Saint Michel au niveau de l'école Les Oisillons	
							1	0011	Bureau dit secteur SAINT MICHEL délimité : - au nord par la rue du Stade (côté impair), le chemin du Hazé (côté impair), la rue de la Fonderie (côté impair du n°53 au n°71) - à l'est par le ruisseau " le plancaion " - au sud par la rue Ernest Maunoury (côté impair du n°1 au n°23), la rue du Mont Saint Michel (partie comprise entre la rue Ernest Maunoury et l'allée des Passereaux non incluse), le DOJO jusqu'à la limite de commune de la Lande Patry - à l'ouest : par la limite de commune de la Lande Patry	Maison des activités Saint Michel (salle d'accueil) – 25 rue du Mont Saint Michel			1	Rue du Mont Saint Michel, le long de la haie de la Maison d'Activités	
							1	0012	Bureau dit secteur VICTOR HUGO délimité : - au nord par la rue de la Boule (côté impair du n°93 au n°95), la place Auguste Lelièvre (côté impair), la rue de la Onzième DBB (côté impair du n°31 B au n°49) - au nord-est par la rue Julien Salles (côté pair), la rue Richard-Lenoir (côté impair : partie comprise entre l'avenue du Château et la place du Général Leclerc), la place du Général Leclerc (côté pair) - à l'est par la rue de Domfront (côté pair du n°2 au n°156) - au sud par la rue Jacques Durrmeyer (côté impair : partie comprise entre la rue de Domfront et la rue de la Fonderie), la rue de la Fonderie (côté pair), le chemin du Hazé (côté pair), la rue du Stade (côté pair) - au sud-ouest par la limite de commune de la Lande Patry - au nord-ouest par la limite de commune de Saint Georges des Groseillers	Ecole élémentaire Victor Hugo (restaurant scolaire) – 19 rue Victor Hugo			1	Le long du mur de l'école	
							1	0013	Bureau dit secteur GEORGETTE MONGE délimité : - au nord par la limite de commune de Saint Georges des Groseillers - à l'est par la rue de la Planchette (côté impair), la rue du Moulin (côté impair du n°1 au n°17 B), la rue Henri Véniard (côté impair du n°11 au n°11), la place Charles de Gaulle les n°11, 22 et 24, la rue du 6 juin (côté pair), la place du Général Leclerc (côté pair du n°2 au n°12) - au sud-ouest par la rue Richard-Lenoir (côté pair du n°2 au n°46) - à l'ouest par la rue Julien Salles (côté impair), la rue de la Onzième DBB (côté pair du n°44 au n°66), la place Auguste Lelièvre (côté pair), la rue de la Boule (les n° 78 et n° 80)	Foyer Georgette Monge (salle de réunion) – 9 rue Jules Gévelot			16		
							1	0001	Bureau dit secteur FORUM délimité : - au nord par la rue Abbé Jean-Baptiste Lecornu (côté pair du n°4 au n°112), la rue de Paris (côté pair du n°174 au n°250) - à l'est par l'avenue de Dijon (côté impair) - au sud-est par l'avenue de Verdun (côté pair) - au sud par la rue de Messei (côté impair du n°9 au n°121)	Bureau centralisateur de la commune et du canton Forum – 9 rue du collège	x	x	1		
							1	0002	Bureau dit secteur PAUL BERT délimité : - au nord-ouest par la limite de commune avec Saint-Georges-des-Groseillers - à l'est par la Route Départementale n°26 de Pont-d'Ouilly à Ger (côté impair), la rue d'Athis (côté impair à partir du n°113), l'avenue de l'Ermitage (côté impair) - au sud par la rue de Paris (côté impair du n°187 au n°311), la rue Abbé Jean-Baptiste Lecornu (côté impair du n°35 au n°45) - à l'ouest par la rue Warminster, la place Charles de Gaulle (côté pair du n°2 au n°16), la rue Henri Véniard (les n°2 et 14), la rue du Moulin (côté pair du n°10 au n°30), la rue de la Planchette (côté pair)	Ecole élémentaire Paul Bert (salle polyvalente) – 34 rue Plessard			1	Ecole Paul Bert – Rue Paul Bert (mur de l'école)	
							1	0003	Bureau dit secteur Jean de la Fontaine délimité : - au nord par la limite de commune avec ATHIS DE L'ORNE et RONFEUGERAI - à l'est par la limite de commune avec LA SELLE LA FORGE - au sud par la RD 966, les CR 42 et 41 et CR 37 (partie comprise entre la rue Eugène Garnier et l'intersection du CR 41), la rue Eugène Garnier (côté impair), la rue Georges Vallée (côté impair), la rue Saint-Sauveur (côté impair) - à l'ouest par l'avenue de Dijon (côté pair), l'avenue de l'Ermitage (côté pair), la rue d'Athis (côté pair à partir du n°112), la RD 25, la limite de commune avec ST GEORGES DES GROSEILLERS et AUBUSSON	Ecole primaire Jean de la Fontaine (restaurant scolaire) – 55 rue Bernard Palissy			1	Ecole De La Fontaine – Rue Bernard Palissy (parc de stationnement de l'école)	

CIRCO	ARRD	CANTON	COMMUNE	Total du nombre de bureaux de la commune	Bureau de vote unique	Bureaux de vote multiples	Nombre de bureaux de vote	Code bureau de vote	Périmètre du bureau de vote pour les communes à bureaux de vote multiples	Adresses des Bureaux de vote	Bureaux centralisateurs commune	Bureaux centralisateurs canton	Total du nombre d'affichages	Nombre d'affichages	Emplacements affichages	
		14 – FLERS-2					6									
								1	0004	Bureau dit secteur Émile HALBOUT délimité : - au nord-ouest par la rue Saint-Sauveur (côté pair), la rue Georges Vallée (côté pair), la rue Eugène Garnier (côté pair) - au nord par le chemin rural 37 (partie comprise entre la rue Eugène Garnier et l'intersection du chemin rural 41) puis les chemins ruraux 42 et 41 - au sud-est par la route départementale 966 - au sud par la limite de commune avec La Selle La Forge - au sud-ouest par le chemin rural 47, la voie communale 24 (partie comprise entre le n°74 rue Élie Frécour et le chemin rural 47), la rue Élie Frécour (côté pair du n°74 au n°80), la rue de la Géroudière (côté impair du n°41 au n°59 bis), la rue Pierre Huet (côté impair), la rue Joseph Morin (côté impair : partie comprise entre les rues Saint Sauveur et Pierre Huet)	Maison d'activités Emile Halbaut (salle d'accueil) – 2 rue Pierre Lemière				1	Maison d'activités Emile Halbaut – Rue Pierre Lemière (angle entre rue Jules Appert, côté maison d'activités)
								1	0005	Bureau dit secteur Espace Jules VERNE délimité : - à l'ouest par l'avenue Louis Toussaint (côté impair), l'avenue de Verdun (côté impair) - au nord par la rue Saint Sauveur (côté pair : partie comprise entre l'avenue de Verdun et la rue Joseph Morin), la rue Joseph Morin (côté pair : partie comprise entre la rue Saint Sauveur et la rue Pierre Huet), la rue Pierre Huet (côté pair), la rue de la Géroudière (côté pair du n°42 au n°62), la rue Élie Frécour (côté impair), la voie communale 24 (partie comprise entre le 74 rue Élie Frécour et le chemin rural 47), le chemin rural 47 - à l'est par la limite de commune avec La Selle La Forge - au sud par la ligne de chemin de fer Paris Granville	Espace Jules Verne (hall d'accueil) – 2 allée Jules Verne				1	Espace Jules Verne – Avenue Louis Toussaint (allée conduisant à la maison d'activités)
								1	0006	Bureau dit secteur SÉVIGNÉ délimité : - au nord par la rue Blin, la rue Abbé JB Lecornu (côté impair du n°1 au n°33), la rue de Messel (côté pair du n°18 au n°126) - à l'est par la place de Latte de Tassigny, la rue de Domfront (côté impair du n°1 au n°153), la place du Général Leclerc (côté impair du n°1 au n°9), la rue du 6 Juin (côté impair), la place Charles de Gaulle (n°3)	Collège Sévigné (salle de permanence) – 30 bis rue de Belfort				1	Collège Sévigné – Rue de Belfort
															1 Rue de Paris (côté impair – à l'intersection avec la rue du moulin)	
03	2	15 – MAGNY LE DESERT	FLEURE	1	x		1	0001		Salle communale – 37 le Bourg				1	Le Bourg (parking face à la mairie)	
03	2	05 – ARGENTAN-2	FONTAINE LES BASSETS	1	x		1	0001		Mairie				1	Mairie – Le haut de la rue	
03	1	19 – SEES	FRANCHEVILLE	1	x		1	0001		mairie (le bourg, 15 rue du Général Branet)				1	Place de la mairie	
02	3	21 – VIMOUTIERS	FRESNAY LE SAMSON	1	x		1	0001		Mairie				1	Le Bourg (face à la mairie)	
02	3	21 – VIMOUTIERS	GACE	1	x		1	0001		Maison des associations – 1 Place du Général de Gaulle				1	Maison des associations	
01	1	10 – DAMIGNY	GANDELAIN	1	x		1	0001		Mairie				1	Le Bourg	
01	1	17 – ECOUVES	GAPREE	1	x		1	0001		Mairie				1	Parking de la mairie	
03	2	06 – ATHIS VAL DE ROUVE	GIEL-COURTEILLES	1	x		1	0001		Mairie				1	Place de la mairie	
03	2	05 – ARGENTAN-2	GINAI	1	x		1	0001		Mairie - 1 route de l'Eglise Saint Denis				1	Place de la mairie	
03	2	05 – ARGENTAN-2	GOUFFERN EN AUGE	4		4		1	0001	Limite territoriale des communes déléguées de LA COCHERE, LE BOURG SAINT LEONARD et SILLY EN GOUFFERN	Bureau centralisateur de la commune Salle des fêtes de Silly-en-Gouffern	x			1 Mairie de Chambois (le long du mur place de l'hôtel de ville)	
								1	0002	Limite territoriale des communes déléguées d'AUBRY EN EXMES, FEL, CHAMBOIS, OMMEEL, SAINT PIERRE LA RIVIERE et SURVIE	Salle des fêtes de Chambois (place de l'hotel de ville - Chambois)				1 Place du général Leclerc (face à la boulangerie) Exmes	
								1	0003	Limite territoriale des communes déléguées d'AVERNES SOUS EXMES, COURMENIL, EXMES et VILLEBADIN	Salle des fêtes d'Exmes - Place Couloy				1 Mairie de Survie (devant la mairie)	
								1	0004	Limite territoriale de la commune déléguée d'UROU ET CRENNES	Mairie déléguée d'Urou et Crennes - rue de l'école				1 Mairie d'Urou et Crennes - 20 rue de l'école	
															1 Mairie de Gouffern en Auge à Silly en Gouffern	
03	2	05 – ARGENTAN-2	GUEPREI	1	x		1	0001		Mairie – 46 route de Villedieu-les-Bailleul				1	46 route de Villedieu-les-Bailleul	
02	3	21 – VIMOUTIERS	GUERQUELLES	1	x		1	0001		Mairie				1	Le Bourg	
03	2	06 – ATHIS VAL DE ROUVE	HABLOVILLE	1	x		1	0001		Salle des fêtes				1	La Févrie (parking de la salle communale)	
01	1	17 – ECOUVES	HAUTERIVE	1	x		1	0001		Mairie				1	Mairie – 40 rue de l'abbaye	
01	1	10 – DAMIGNY	HESLOUP	1	x		1	0001		Mairie – 12 route de Saint-Germain-du-Corbéis				1	Mairie (parking) – 12 route de St Germain du Corbéis	
02	3	09 – CETON	IGE	1	x		1	0001		Mairie – 45 rue du Mans				1	Place du 19 mars 1962	
02	3	20 – TOUROUVRE AU PERCHE	IRAI	1	x		1	0001		Mairie – 89 route de Beaulieu				1	Le Bourg – 89 route de Beaulieu (face à la Mairie)	
01	1	15 – MAGNY LE DESERT	JOUE DU BOIS	1	x		1	0001		Mairie - 2 Place de la Mairie				1	Mairie – 2 Place de la Mairie	
03	2	15 – MAGNY LE DESERT	JOUE DU PLAIN	1	x		1	0001		Mairie				1	Le Bourg	
03	2	04 – ARGENTAN-1	JUVIGNY SUR ORNE	1	x		1	0001		Annexe de la mairie - 2 Rue de la Mairie				1	Le Port d'Aunou - 6 rue de la mairie	
01	1	07 – BAGNOLES DE L'ORNE NORMANDIE	JUVIGNY VAL D'ANDAINE	3		3		1	0001	communes déléguées de Juvigny-sous-Andaine et Beauvaldais	Bureau centralisateur de la commune Mairie de Juvigny Val d'Andaine - 13 place Saint Michel	x			1 Face à la cour d'école – Avenue Léopold Barré	
								1	0002	communes déléguées de La Baroche sous Lucé et Lucé	Mairie de la Baroche sous Lucé – 5 rue de la vannerie				1 20 rue Saint Louis	
								1	0003	communes déléguées de Sept Forges, Loré, Saint Denis de Villenette	Mairie Sept-Forges - 1 rue de l'église				1 Ancienne école de Sept Forges (mur) – Route de Céaucé	
02	3	01 – AIGLE	L'AIGLE	4		4		1	0001	Le bras de la Risle, rue du Paradis côté pair, rue Louis Pasteur côté pair, rue du Docteur Royer côté pair, Boulevard Vaugeois côté impair de la rue des Emangeards à la rue Souchey, rue Souchey côté impair, rue de la Madeleine côté pair de la rue Souchey à la rue de la Fonte, rue de la Fonte côté impair, limite commune de Saint Sulpice sur Risle	Foyer Guilloix – Rue Guillaume le Conquérant				1 Rue de l'Horloge (après la 1ère maison à gauche)	
								1	0002	Secteur dit de la Madeleine : Avenue du Perche côté impair, rue Porte Rabel côté impair, Boulevard Vaugeois côté pair de la rue Porte Rabel à la rue Ernest Voyer, rue Souchey côté pair, rue de la Madeleine côté impair de la rue Souchey à la rue de la Fonte, rue de la Fonte côté pair, limite commune de Saint Sulpice sur Risle	Ecole La Ribambelle – Rue de la Madeleine				1 Rue Guillaume le Conquérant (près du char)	
								1	0003	Secteur dit de l'Ecole Maternelle Galleron : Route de Crulai côté pair, la Frémondière, la Bouverie, l' Avenue du Perche côté pair, rue Porte Rabel côté pair, rue du Docteur Royer côté impair, rue Louis Pasteur côté impair, rue Clausthal Zellerfeld côté impair, rue de l'Horloge côté impair de la rue Clausthal Zellerfeld à la rue Marc Vaux, rue Marc Vaux côté impair, rue de la Garenne côté impair à partir du n°101 à la route des Aspres	Ecole Galleron – Rue Frédéric Galleron				1 Avenue de la Comtesse de Ségur (face aux services techniques municipaux)	
								1	0004	Secteur dit du Gru : Route des Aspres côté pair, Chemin de l'Horloge côté pair, rue de la Garenne côté pair à partir du n°68, rue Marc Vaux côté pair, rue de l'Horloge côté pair de la rue Marc Vaux à la rue Clausthal Zellerfeld, la rue Clausthal Zellerfeld côté pair, rue Louis Pasteur côté pair de la rue Clausthal Zellerfeld à la rue du Paradis, rue du Paradis côté impair, la Risle, limites hors commune de Saint Sulpice sur Risle et Rai	Bureau centralisateur de la commune et du canton Salle Michaux – Avenue de la Comtesse de Ségur	x	x		1 Rue des Vaux (à gauche en montant)	
															1 Rue Porte Rabel (ancien lavoir) 1 Rue de la Madeleine (école de la Madeleine) 1 Rue Georges Lochon (dos au transformateur) 1 Boulevard du Maréchal Leclerc (rond-point du Mac Donald's)	
02	3	20 – TOUROUVRE AU PERCHE	L'HOMME CHAMONDOT	1	x		1	0001		Mairie – Le Bourg				1	Le Bourg (près de l'église)	
01	1	15 – MAGNY LE DESERT	L'ORÉE D'ECOVES	1	x		1	0001		Mairie de Livaire (salle du conseil)				1	Mairie (cour) – Le Bourg de Livaire	
03	2	13 – FLERS-1	LA BAZOQUE	1	x		1	0001		Mairie				1	Le Clos Martin (proche de la mairie et du terrain de tennis)	
03	1	19 – SEES	LA BELLIERE	1	x		1	0001		Salle des fêtes				1	Le Bourg	
03	2	13 – FLERS-1	LA CHAPELLE AU MOINE	1	x		1	0001		Mairie				1	Le Bourg – Rue de la mairie	
03	2	13 – FLERS-1	LA CHAPELLE BICHE	1	x		1	0001		Mairie				1	1948 – 20 Auguste Survile	
02	3	16 – MORTAGNE AU PERCHE	LA CHAPELLE MONTLIGEON	1	x		1	0001		Salle annexe de la Mairie – 18 rue Principale				1	Place de la mairie – Rue principale	
01	1	19 – SEES	LA CHAPELLE PRES SEES	1	x		1	0001		Mairie – 5 place de la Mairie				1	Mairie (parking) – 5 place de la mairie	
02	3	09 – CETON	LA CHAPELLE SOUF	1	x		1	0001		3 rue de la cidrerie				1	Rue de la cidrerie	
02	3	20 – TOUROUVRE AU PERCHE	LA CHAPELLE VIEL	1	x		1	0001		Salle polyvalente				1	Mairie	
01	1	15 – MAGNY LE DESERT	LA CHAUX	1	x		1	0001		Mairie				1	Mairie – Le Bourg	
03	2	12 – LA FERTE MACE	LA COULONCHE	1	x		1	0001		Mairie				1	Mairie (parking) – Le Bourg	
02	3	20 –														

CIRCO	ARRD	CANTON	COMMUNE	Total du nombre de bureaux de la commune	Bureau de vote unique	Bureaux de vote multiples	Nombre de bureaux de vote	Code bureau de vote	Périmètre du bureau de vote pour les communes à bureaux de vote multiples	Adresses des Bureaux de vote	Bureaux centralisateurs commune	Bureaux centralisateurs canton	Total du nombre d'affichages	Nombre d'affichages	Emplacements affichages	
01	2	12 – LA FERTE MACE	LA FERTE MACE	5		5	5	1 0001	Avenue Thiers, Rue de la Victoire impaire du n° 0 au n° 25, Rue de la Victoire paire du n° 0 au n° 32, Rue d'Alençon, Rue de la Teinture, Rue Saint Denis, Rue de la Barre paire du n° 0 au n° 22, Rue de la Barre, impaire du n° 0 au n° 9999, Rue de la Petite Vitesse, Rue d'Argentan impaire du n° 0 au n° 29, Rue d'Argentan paire du n° 0 au n° 36, Les Montazières, Rue des Fossés Nicole, Rue Croix de Fer, Rue Pierre Neveu, Rue aux Cordiers impaire du n° 0 au n° 9999, Rue aux Cordiers paire du n° 1 au n° 34, Rue de Versailles paire du n° 0 au n° 9999, Rue Amand Macé, Chemin des Montazières, Rue d'hautvies Place de la République, Rue Chauvière, La Poterne, Rue aux Sorbiers, Rue Pavée, Rue des 4 routes, Cour Nicole, Rue du Vallon, Rue des 5 Frères Robinet, Place Frédéric Lemercier, Rue du Château, Rue Gambetta, Rue du Levant, Rue des 2 gares, Ruelle du Moulin de la Forge, Rue Wilfrid Challemel, Rue de la Chambrette, Place du Général Leclerc, Rue Falluel, Ruelle des Fournelles, Rue des Jardins Nicole, Rue des Fossés St Denis paire du n° 0 au n° 18, Rue des Fossés St Denis, Cour du Levant, Chemin de la Petite Vitesse du n° 0 au n° 38, Boulevard de la Forêt d'Andaine (gendarmerie), Rue de l'ancienne Eglise, Rue Saint Georges, Place Neustadt, rue de La Lavanderie, Le Plant, Rue Jules Davoust, Rue de la halle à l'Avoine, Impasse NIAUX du n° 0 au n° 9999	Bureau centralisateur de la commune et du canton Salle du marché couvert – Place de la République	x	x	1	Hôtel de ville – Rue Jules Davoust		
								1 0002	Chemin de bât, Avenue du Président Coty paire du n° 0 au n° 9999, La Mare aux Galets, La Perrière, Rue Sour Marie Boitier, La Lande au Mineur, Rue d'Argentan impaire du n° 31 au n° 9999, Rue d'Argentan paire du n° 38 au n° 9999, La Dronière, Rue du Moulin Robert, Le Fay, La Roussinière, La Croix du Houx, Rue des Peupliers, Rue Léon Blum, Moulin Robert, La Pommeraie, Rue Savoigne Biffèche, Rue de la Saulaire, Rue Salvador Allendé, Rue de Ludlow, Rue Frédéric Dugrais, Cour du Colonel Mazeline, Les Près-Beauvain, Le Douet de l'Aulne, Frilouze, Rue Jean Jaurès, Rue du Docteur Denet, Rue Jean Rostand, Rue Almire Viel, Route de Falaise, La Bunoudière, Rue Pavée, La Tourelle, Chemin de Robert, L'Embûche, Les Fieffes, Rue St Maurice du Québec, Cour René Bansard, La Chevrollière, Route de Paris, Gagné, Rue de l'Amiral Dumesnil, Rue Auguste Rodin, Le Fay Haut, La Pigeonnière, Les Peupliers, Le Champ des Oiseaux, Chemin des Bruyères, Maison Neuve, Les Avarys, Beau Soleil, Le Champ de la Vallée, Rue des Fauvettes, L'ètre Grout, Pont des Goutelles, Rue des Pommiers, Impasse Toussaint Louverture, Rue de Calville	Ecole Charles Perrault (salle de restauration) – Ruelle des Fournelles			1	Ecole Charles Perrault – Rue Pierre Neveu		
								1 0003	Avenue du Président Coty impaire du n° 0 au n° 9999, Rue Robert Buron, Avenue Le Meunier de la Raillière, Rue Louis Pasteur, Boulevard André Hamonic, Rue du Gasset, Rue Jean Mermoz, Rue Martin Luther King, La Sourdière, Rue Marcel Pierre, Rue Gabriel Duhe, Rue des Ridrels, Chemin des Noisetiers, Rue Alexandre Lainé, Boulevard de Contades, Les Chauvins, Cour Georges Brassens, Le Petit Ridrel, Rue de Versailles, Les Placeries, Chemin du Rocher, Rue Honoré Laigre, Route de Falaise, Rue Joseph Ruest, Fimbrune, Rue du Docteur Louvel, Place Louvel, Les Vrinières, Route de Briouze, Cour St Denis, Rue Esnault Pelterie, La Patinière, La Lande Baron, Route de Flers, Le Grand Ridrel	Centre socio-culturel fertois (La Grande Salle) – Rue Louis Pasteur			11	Rue Louis Pasteur		
								1 0004	Rue du Docteur Poulaï, Chemin de Clouet, Rue de la Victoire impaire du n° 27 au n° 9999, Rue Félix Désaunay, Rue Marie Curie, Le Bouillon Salles, Rue de La Barre paire du n° 24 au n° 9999, Place du Général de Gaulle, La Barbère, Rue des Boisseliers, L'osivière, Rue du Collège, La Genusière, Route de Bagnoles, Les Tresnières, Lamberdiere, Clairet, Rue des Foulons, Rue aux Cordiers, Rue des Tanneurs, Rue des Passermetiers, Rue du Val Vert, Le Rocher Broutin, Le Parc, Boulevard de La Forêt d'Andaine, La Parvalière, Rue des Blanchisseurs, Rue Charles Léandre, Les Nouvelles, Pont Chapelle, La Horie, Les Tupinières, La Brochardière, Route de Domfront, Rue du Petit Pont, Le Buisson, Le Rocher Salles, Rue des Sabotiers, La Guillouardiére, La Butte, Rue des Pareurs, Rue des 5 frères Robinet paire du n° 0 au n° 9999, Cour Chauvière, Rue des Tisserands, La Ferme de Maure, Rue de Clouet, Le Rocher Marie, Rue des Fossés Saint Denis paire du n° 20 au n° 9999, La Bigotière, La Tristière, La Lardiére, La Peleras, Le Bouillon l'ebaut, Les Joncherets, Rue du 14 Juillet, L'Aumonette, La Pelliutière, La Barrière du Maine, Valmont, L'Epinette, La Moussaie, La Fonderie, Impasse du Val Fleuri, Chemin de La Brochardière, Chemin de L'Osivière, La Tuilerie Georgette, La Duradière, Fanjus	Maison Bobot (salle n°5) – Rue du collège			1	Rue Frédéric Lemercier		
								1 0005	Limite territoriale de la commune déléguée d'ANTOIGNY	Mairie de Antoigny – Le Bourg					1 Le Bourg d'Antoigny	
															1 Lotissement de Clouet – Rue des Passermetiers - à supprimer	
															1 Avenue le Meunier de la Raillière	
															1 Rue des 2 gares - à supprimer	
															1 Faubourg d'Argentan	
															1 Rue d'Alençon	
															1 Lycée des Andaines – Rue Félix Désaunay	
02	3	21 – VIMOUTIERS	LA FRESNAIE FAYEL	1	x		1	0001		Mairie						1 Mairie – Le Bourg
02	3	18 – RAI	LA GONFRIERE	1	x		1	0001		Mairie						1 Mairie – Le Bourg
01	1	10 – DAMIGNY	LA LACELLE	1	x		1	0001		Mairie						1 Rue Paris-Brest
01	1	15 – MAGNY LE DESERT	LA LANDE DE GOULT	1	x		1	0001		Mairie 713 route de Cance						1 Place de la mairie
03	2	15 – MAGNY LE DESERT	LA LANDE DE LOUGE	1	x		1	0001		Mairie						1 Mairie – Le Bourg
03	2	13 – FLERS-1	LA LANDE PATRY	2		2	1	0001	délimité à l'Est par le C. D. 924 par la rue de la Fontaine côté pair, Le Vivier, Les Landes Havas, La Briqueterie côté droit, avenue de la Liberté côté pair, Les Pierres Bises côté droit	Bureau centralisateur de la commune Salle du Conseil Municipal	x		1	1 Rue de la Mairie		
							1	0002	délimité à l'Ouest par le C. D. 924, rue de la Fontaine côté impair, Le Vivier, Les Landes Havas, La Briqueterie, avenue de la Liberté côté impair, Les Pierres Bises côté gauche	Salle de la Mairie						
03	2	06 – ATHIS VAL DE ROUVRÉ	LA LANDE ST SIMEON	1	x		1	0001		Mairie						1 Le Bourg
02	3	08 – BRETONCELLES	LA MADELEINE BOUVET	1	x		1	0001		Mairie – rue de la Grotte						1 Mairie – rue de la Grotte
02	3	16 – MORTAGNE AU PERCHE	LA MESNIERE	1	x		1	0001		Mairie						1 21 rue de Puisaye (à côté des tableaux d'affichage de la mairie)
01	1	15 – MAGNY LE DESERT	LA MOTTE FOQUET	1	x		1	0001		Mairie						1 Le Bourg (garage à côté de la mairie)
01	1	10 – DAMIGNY	LA ROCHE MABILE	1	x		1	0001		Mairie						1 Mairie – Le Bourg
03	2	14 – FLERS-2	LA SELLE LA FORGE	1	x		1	0001		Salle communale – 3 rue du clos Foucher						1 Mairie
02	3	21 – VIMOUTIERS	LA TRINITE DES LAITIERS	1	x		1	0001		Mairie						1 Mairie (parking)
02	3	20 – TOUROUVRE AU PERCHE	LA VENTROUZE	1	x		1	0001		Salle des fêtes						1 Salle des fêtes (parking) – Le Bourg
01	1	17 – ECOUVES	LALEU	1	x		1	0001		Mairie						1 Le Bourg – Rue du lavoir
03	2	14 – FLERS-2	LANDIGOU	1	x		1	0001		mairie – 32 rue des Ecoles						1 Face à la mairie – 32 rue des écoles
03	2	13 – FLERS-1	LANDISACQ	1	x		1	0001		Salle des fêtes – 14 rue Principale						1 Mairie (parking) – 34 rue principale
01	1	17 – ECOUVES	LARRE	1	x		1	0001		Salle des fêtes – Le Bourg						1 Ecole (sur la clôture) – le long de la RD31
02	3	21 – VIMOUTIERS	LE BOSC RENOULT	1	x		1	0001		Mairie						1 le long du mur d'enceinte du cimetière/mairie
01	1	19 – SEES	LE BOUILLON	1	x		1	0001		Salle des fêtes – Le Bourg						1 le long du mur d'enceinte de l'église/cimetière
01	1	19 – SEES	LE CERCUEIL	1	x		1	0001		Mairie						1 Mairie – Le Bourg
01	1	17 – ECOUVES	LE CHALANGE	1	x		1	0001		Mairie						1 Mairie – Le Bourg
01	1	15 – MAGNY LE DESERT	LE CHAMP DE LA PIERRE	1	x		1	0001		Mairie						1 Le Bourg (à côté de la mairie)
03	1	19 – SEES	LE CHATEAU D'ALMENECHES	1	x		1	0001		Mairie						1 Mairie (muni) – Le Bourg
03	2	13 – FLERS-1	LE CHATELLIER	1	x		1	0001		Mairie – 1 rue de la Mairie						1 Parking de l'église face à la Mairie – Rue de la Mairie
03	2	06 – ATHIS VAL DE ROUVRÉ	LE GRAIS	1	x		1	0001		Mairie						1 Mairie – 2 rue des écoliers
02	3	20 – TOUROUVRE AU PERCHE	LE MAGE	1	x		1	0001		Mairie – 9 Grande Rue						1 9 Grande Rue
01	1	17 – ECOUVES	LE MELE SUR SARTHE	1	x		1	0001		Mairie – 21 rue de Libcany						1 21 rue de Libcany
02	3	20 – TOUROUVRE AU PERCHE	LE MENIL BERARD	1	x		1	0001		Mairie						1 Place de la mairie
01	1	17 – ECOUVES	LE MENIL BROUT	1	x		1	0001		Salle des fêtes – 27 place de l'Église						1 Ancienne école
03	2	11 – DOMFRONT EN POIRIAVE	LE MENIL CIBOULT	1	x		1	0001		Mairie – Le Bourg						1 Mairie (parking) – Le Bourg
03	2	06 – ATHIS VAL DE ROUVRÉ	LE MENIL DE BRIOUZE	1	x		1	0001		Annexe à la Mairie – rue du Stade						1 Place de l'église
01	1	17 – ECOUVES	LE MENIL GUYON	1	x		1	0001		Mairie						1 Place de la mairie
01	1	15 – MAGNY LE DESERT	LE MENIL SCELLEUR	1	x		1	0001		Mairie						1 Mairie – Le Bourg
02	3	18 – RAI	LE MENIL VICOMTE	1	x		1	0001		Mairie						1 Mairie (côté et face)
02	3	20 – TOUROUVRE AU PERCHE	LE PAS SAINT L'HOMER	1	x		1	0001		Mairie – 4 place de la Mairie						1 Place de la mairie
03	2	05 – ARGENTAN-2	LE PIN AU HARAS	1	x		1	0001		Mairie						1 Parking de la mairie – Lieu dit le Pin Fleury

CIRCO	ARRD	CANTON	COMMUNE	Total du nombre de bureaux de la commune	Bureau de vote unique	Bureaux de vote multiples	Nombre de bureaux de vote	Code bureau de vote	Périmètre du bureau de vote pour les communes à bureaux de vote multiples	Adresses des Bureaux de vote	Bureaux centralisateurs commune	Bureaux centralisateurs canton	Total du nombre d'affichages	Nombre d'affichages	Emplacements affichages
03	2	06 - ATHIS VAL DE ROUVE	LES YVETEAUX	1	x		1	0001	Mairie				1	1	Mairie - Lieu dit La Fontenelle
02	3	18 - RAI	LIGNERES	1	x		1	0001	Mairie				1	1	Mairie
03	2	06 - ATHIS VAL DE ROUVE	LIGNOU	1	x		1	0001	Salle des fêtes				1	1	Le Bourg (clôture mairie)
02	3	16 - MORTAGNE AU PERCHE	LOISAIL	1	x		1	0001	Mairie - 1 impasse de la Mairie				1	1	Place de l'église
02	3	20 - TOUROUVRE AU PERCHE	LONGNY LES VILLAGES	8	8		1	0001	Limite territoriale de la commune déléguée de LONGNY AU PERCHE	Bureau centralisateur de la commune Salle des fêtes de Longny au Perche - Le Bourg	x				Place de l'hôtel de ville de Longny au Perche
							1	0002	Limite territoriale de la commune déléguée de LA LANDE SUR EURE	Salle des fêtes de la Lande sur Eure					mairie (cour) - Le Bourg de la Lande sur Eure
							1	0003	Limite territoriale de la commune déléguée de MALETABLE	Mairie de Maletable					1 Mairie de Maletable - Le Bourg
							1	0004	Limite territoriale de la commune déléguée de MARCHAINVILLE	Mairie de Marchainville					1 Mairie de Marchainville - Le Bourg
							1	0005	Limite territoriale de la commune déléguée de MONCEAUX AU PERCHE	Salle des fêtes de Monceaux au Perche					1 Mairie de Monceaux au Perche - Le Bourg
							1	0006	Limite territoriale de la commune déléguée de MOULICENT	Salle des fêtes de Moulicent					1 Mairie de Moulicent - Le Bourg
							1	0007	Limite territoriale de la commune déléguée de NEUILLY SUR EURE	Salle des fêtes de Neuilly sur Eure					1 Salle des fêtes de Neuilly-sur-Eure
							1	0008	Limite territoriale de la commune déléguée de ST VICTOR DE RENO	Mairie de Saint Victor de Réno					1 Mairie - Le Bourg
01	2	11 - DOMFRONT EN POIRIAIE	LONLAY L'ABBAYE	1	x		1	0001	Mairie				1	1	Place St Sauveur
01	2	12 - LA FERTE MACE	LONLAY LE TESSON	1	x		1	0001	Mairie - 43 route du Puits au Héron				1	1	Mairie - 43 Route du Puits Héron
01	1	10 - DAMIGNY	LONRAI	1	x		1	0001	Mairie - 1 place du Point de Beauvais				1	1	Place du point de Beauvais
03	2	15 - MAGNY LE DESERT	LOUGE SUR MAIRE	1	x		1	0001	Mairie - 1 rue de la Mairie				1	1	1 rue de la Mairie (parking)
03	2	05 - ARGENTAN-2	LOUVIRES EN AUGE	1	x		1	0001	Mairie				1	1	Face à la Mairie (en bord de route)
01	1	19 - SEES	MACE	1	x		1	0001	Mairie				1	1	parking de la Mairie - 20 lotissement Derrière les Granges
01	1	15 - MAGNY LE DESERT	MAGNY LE DESERT	1	x		1	0001	Bureau centralisateur du canton Mairie - 21 place Daniel Miette	x			1	1	Devant la Mairie
02	3	18 - RAI	MAHERU	1	x		1	0001	Salle communale - Le Bourg				1	1	Le Bourg
01	1	07 - BAGNOLES DE L'ORNE NORMANDIE	MANTILLY	1	x		1	0001	Mairie - 2 place de la Mairie				1	1	Parking devant gîtes - Route du Mont Saint Michel
01	1	17 - ECOUVES	MARCHEMaisonS	1	x		1	0001	Mairie - 2 Impasse de la Robillardière				1	1	Mairie - Impasse de la Robillardière
02	3	21 - VIMOUTIERS	MARDILLY	1	x		1	0001	Mairie				1	1	Mairie
02	3	16 - MORTAGNE AU PERCHE	MAUVES SUR HUISNE	1	x		1	0001	Salle Jeanne d'Arc				1	1	89 rue Catinat
03	1	19 - SEES	MEDAVY	1	x		1	0001	Mairie				1	1	Mairie (derrière le préau)
01	1	15 - MAGNY LE DESERT	MEHOUIN	1	x		1	0001	Mairie				1	1	Entre le centre bourg et le pont de la Gourse sur la D976
01	1	17 - ECOUVES	MENIL ERREUX	1	x		1	0001	Mairie				1	1	Le Bourg
02	3	18 - RAI	MENIL FROGER	1	x		1	0001	Mairie				1	1	Face à la mairie - Le Bourg
03	2	06 - ATHIS VAL DE ROUVE	MENIL GONDOUN	1	x		1	0001	Mairie				1	1	Mairie (parking) - Le Bourg
03	2	06 - ATHIS VAL DE ROUVE	MENIL HERMEI	1	x		1	0001	Ecole - Route de la forêt Auveray				1	1	Roue de la Forêt Auveray - Le Bourg
02	3	21 - VIMOUTIERS	MENIL HUBERT EN EXMES	1	x		1	0001	Mairie - 1295 Route du Pont de la Vie				1	1	Mairie (parking)
03	2	06 - ATHIS VAL DE ROUVE	MENIL HUBERT SUR ORNE	1	x		1	0001	Salle de la Mairie				1	1	Salle des fêtes - Mairie
03	2	06 - ATHIS VAL DE ROUVE	MENIL VIN	1	x		1	0001	Mairie				1	1	bureau centralisateur - route de vine saine de la mairie
02	3	18 - RAI	MERLERAULT-LE-PIN	3			1	0001	Mairie LE MERLERAULT salle de la mairie-centre	x			1	1	Mairie - Mairie annexe
01	1	05 - ARGENTAN-2	MERRI	1	x		1	0001	Mairie de NONANT LE PIN - salle de la mairie annexe				1	1	Place de la mairie annexe
03	2	12 - LA FERTE MACE	MESSEI	1	x		1	0001	Mairie de GODISSON - salle de la mairie-annexe				1	1	Mairie - 6 route du Bourg
01	1	10 - DAMIGNY	MIEUXCE	1	x		1	0001	Salle des sports Gérard Burel - Rue Jean Dumas				2	1	Mairie
03	2	13 - FLERS-1	MONCY	1	x		1	0001	Mairie - 1 place de la Mairie de Mieuxcé				1	1	Salle des sports Gérard Burel (Rue Jean Dumas)
03	2	05 - ARGENTAN-2	MONT ORMEL	1	x		1	0001	Salle des fêtes - 11, Impasse de la Mairie				1	1	Mairie (parking) - Place de la Mairie de Mieuxcé
03	2	04 - ARGENTAN-1	MONTABARD	1	x		1	0001	Mairie 52 Place de la Gare				1	1	Mur du cimetière - Rue de la Chapelle
01	1	17 - ECOUVES	MONTCHEVREL	1	x		1	0001	Mairie - 2 route de la Liberté				1	1	Mairie - La Panthelière
02	3	16 - MORTAGNE AU PERCHE	MONTGAUDRY	1	x		1	0001	Mairie				1	1	Place de la Gare à proximité de la Mairie
03	2	14 - FLERS-2	MONTILLY SUR NOIREAU	1	x		1	0001	Mairie - 8 place de l'Eglise				1	1	2 route de la liberté
03	1	19 - SEES	MONTMERREI	1	x		1	0001	Mairie				1	1	Le Bourg
03	2	06 - ATHIS VAL DE ROUVE	MONTREUIL AU HOULME	1	x		1	0001	Annexe de la mairie - Le Bourg				1	1	Place de l'église
03	2	05 - ARGENTAN-2	MONTREUIL LA CAMBE	1	x		1	0001	Mairie				1	1	Place de la mairie
03	2	15 - MAGNY LE DESERT	MONTS SUR ORNE	1	x		1	0001	Salle communale de Sentilly				3	1	1 rue de l'Ormel à Goulet
03	2	11 - DOMFRONT EN POIRIAIE	MONTSECRET-CLAIREFOUGERE	1	x		1	0001	Mairie - 18 grande rue	x			1	1	Salle des fêtes de Montgarout (parking) - Le Bourg
02	3	16 - MORTAGNE AU PERCHE	MORTAGNE AU PERCHE	2	2		1	0001	limité par le chemin départemental n° 912, la rue des quinze fusillés côté impair jusqu'à l'intersection de la rue Aristide Briand côté pair, la rue des Déportés côté pair, l'avenue de la Gare côté pair et le chemin des Ravennelles (C.D. 282) côté droit	Bureau centralisateur de la commune et du canton Salle des fêtes - 22 place du général De Gaulle	x	x			1 Cour de l'Hôtel de ville
							1	0002	limité par les mêmes rues que ci-dessus côtés pairs ou impairs	Centre de loisirs Puyravau (ancienne école maternelle Puyravau) - 69 rue des quinze fusillés					1 Résidence Boucherville - Rue du Moulin à Vent
03	1	19 - SEES	MORTREE	2	2		1	0001	Limite territoriale de la commune déléguée de MORTREE (Troisième circonscription législative d'Argentan)	Bureau centralisateur de la commune Mairie - 28 grande rue	x				1 Parking de la mairie
							1	0002	Limite territoriale de la commune déléguée de ST HILAIRE LA GERARD (Première circonscription législative d'Alençon)	Le Bourg de Saint Hilaire la Gérard					1 Parking du cimetière (face à la mairie annexe)
							1	0001	Mairie				1	1	2 rue Jean Gabin
							1	0001	Mairie - 191 route de Bel-Coeuvre				1	1	Mairie - Le Bourg
							1	0001	Mairie				1	1	Rue de l'Abbaye

CIRCO	ARRD	CANTON	COMMUNE	Total du nombre de bureaux de la commune	Bureau de vote unique	Bureaux de vote multiples	Nombre de bureaux de vote	Code bureau de vote	Périmètre du bureau de vote pour les communes à bureaux de vote multiples	Adresses des Bureaux de vote	Bureaux centralisateurs commune	Bureaux centralisateurs canton	Total du nombre d'affichages	Nombre d'affichages	Emplacements affichages	
01	1	07 - BAGNOLES DE L'ORNE NORMANDIE	RIVES D'ANDAINE	3	3	3	1	0001	Bureau délimité : - au Sud par la R.D.976 (côté pair inclus) jusqu'au ruisseau du Moulin Guérin. - à l'Est par le ruisseau du Moulin Guérin jusqu'à son passage sous la R. D.848 (Le Moulin du Boulay inclus), puis par le hameau de la Petite Houssaye (inclus) jusqu'aux hameaux des Boisnards, de la Renardiére et de l'Etre Guérin (tous inclus). - au Nord et à l'Ouest par les limites territoriales de la commune déléguée de La Chapelle d'Andaine.	Bureau centralisateur de la commune Salle Roland Fléchard – 19 rue de Domfront – La Chapelle d'Andaine	x			1	Parking rue de Domfront à la Chapelle d'Andaine	
01	1	07 - BAGNOLES DE L'ORNE NORMANDIE	RIVES D'ANDAINE	3	3	3	1	0002	Bureau délimité : - au Nord par la R. D.976 (côté impair inclus) jusqu'au ruisseau du Moulin Guérin. - à l'Ouest par le ruisseau du Moulin Guérin jusqu'à son passage sous la R. D.848 puis par les hameaux de La Chauvinais, de L'Epinay, de Bel Air jusqu'aux Houlettes (tous inclus), puis par la V.C.4 jusqu'à l'intersection avec la V.C.207, puis par la V.C.207 jusqu'à l'intersection avec la R. D.235 (côtés pair et impair inclus), puis par la R. D.235 jusqu'au hameau de la Croix Gautier (inclus). - à l'Est par les hameaux de l'Aumonde, des Corvées, de la Reinière, du Clos Martineau et du Chalet (commune déléguée de Haleine - tous ces hameaux non inclus). - au Sud par les limites territoriales des communes déléguées de Haleine et de Geneslay. - à l'Ouest par les limites territoriales des communes déléguées de Geneslay et de La Chapelle d'Andaine jusqu'à la R. D.976.	Salle Roland Fléchard – 19 rue de Domfront – La Chapelle d'Andaine			4	1	Rue de la Gare à Couterne	
01	1	07 - BAGNOLES DE L'ORNE NORMANDIE	RIVES D'ANDAINE	3	3	3	1	0003	Bureau délimité : - à l'Ouest par les hameaux de l'Aumonde, des Corvées, de la Reinière, du Clos Martineau et du Chalet (tous ces hameaux inclus) et par les limites territoriales de la commune déléguée de Couterne. - au Nord, à l'Est et au Sud, par les limites territoriales de la commune déléguée de Couterne.	Salle Raymond Ponot – rue de la Gare – Couterne				1	Rue Victor Vivier à Geneslay	
02	3	21 - VIMOUTIERS	ROIVILLE	1	x		1	0001	Mairie					1	16 rue d'Alençon à Haleine	
03	2	04 - ARGENTAN-1	RONAI	1	x		1	0001	Salle communale					1	Le Bourg	
01	1	15 - MAGNY LE DESERT	ROUPERROUX	1	x		1	0001	Salle communale					1	Mairie (cour) - 3 Chemin des Vieilles Chaumières	
02	3	08 - BRETONCELLES	SABLONS SUR HUISNE	3	3	3	1	0001	Limite territoriale de la commune déléguée de CONDÉ SUR HUISNE	Bureau centralisateur de la commune Salle des fêtes Paul Pelleray – 19 rue du Maréchal Leclerc	x			1	Mairie (parking)	
03	2	04 - ARGENTAN-1	SAI	1	x		1	0001	Limite territoriale de la commune déléguée de CONDEAU	Salle des fêtes de Condeau				1	Salle des fêtes Paul Pelleray – Rue du maréchal Leclerc à Condé sur Huisne	
03	2	12 - LA FERTE MACE	SAIRES LA VERRERIE	1	x		1	0001	Limite territoriale de la commune déléguée de COULONGES LES SABLONS	Mairie de Coulonges les Sablons – 6 rue du manoir				1	Place de la mairie de Condeau	
02	3	21 - VIMOUTIERS	SAP EN AUGE	1	x		1	0001	Mairie (salle de réunion)					1	Face à la mairie - 6 rue du manoir à Coulonges les Sablons	
03	2	04 - ARGENTAN-1	SARCEAUX	1	x		1	0001	Mairie					1	5 rue Roger Benancé	
01	1	19 - SEES	SEES	2	2	2	1	0001	Délimité par la rivière l'Orne : rue de la République du n°1 au 37 (côté impair) et du n°2 au n°50 (côté pair), rue Billy, du n°3 au n°41 (côté impair) et du n°2 au n°36 (côté pair) et toutes les rues et tous les lieux-dits situés au Nord de la Commune	Bureau centralisateur de la commune et du canton Foyer municipal – Rue Charles Forget	x	x			1	9 rue des Lanvaudières
01	1	19 - SEES	SEES	2	2	2	1	0002	Délimité par la rivière l'Orne : rue de la République du n°39 au n°99 (côté impair) et du n°52 au n°100 (côté pair), rue Billy, du n°43 au n°121 (côté impair) et du n°38 au n°120 (côté pair) et toutes les rues et tous les lieux-dits situés au Sud de la Commune	Centre polyvalent – Rue du 11 novembre 1918					1	sous la halle côté rue Tour des Halles
01	1	19 - SEES	SEES	2	2	2								1	52 bis rue Vladimir Martel	
01	1	17 - ECOUVES	SEMALLE	1	x		1	0001	Salle multi-activités dans les locaux de l'ancienne école publique					1	Place de la 2ème DB (mur du foyer)	
03	2	04 - ARGENTAN-1	SEVIGNY	1	x		1	0001	Mairie					1	Place de la Cours	
03	2	15 - MAGNY LE DESERT	SEVRAY	1	x		1	0001	Mairie - 15 Place Saint Clair					1	Rue Saint Martin (mur jardin du presbytère)	
02	3	16 - MORTAGNE AU PERCHE	SOLIGNY LA TRAPPE	1	x		1	0001	Salle polyvalente - route de Tourouvre					1	Rue de la République (mur hôpital)	
01	1	17 - ECOUVES	ST AGNAN SUR SARTHE	1	x		1	0001	Mairie - 1 Route des Moulins					1	Rue Louis Forton	
03	2	06 - ATHIS VAL DE ROUVE	ST ANDRE DE BRIOUZE	1	x		1	0001	Mairie					1	Rue Auguste Loutreuil (avant la rue de l'Octroi)	
03	2	12 - LA FERTE MACE	ST ANDRE DE MESSEI	1	x		1	0001	Mairie					1	Place du général De Gaulle (mur ancien collège)	
02	3	16 - MORTAGNE AU PERCHE	ST AQUILIN DE CORBION	1	x		1	0001	Salle communale - Le Bourg					1	Rue Alphonse Daudet	
01	1	17 - ECOUVES	ST AUBIN D'APPENAI	1	x		1	0001	Mairie - Le Bourg					1	Rue Bauchon	
02	3	21 - VIMOUTIERS	ST AUBIN DE BONNEVAL	1	x		1	0001	Mairie					1	Place de l'église	
02	3	16 - MORTAGNE AU PERCHE	ST AUBIN DE COURTERAIE	1	x		1	0001	Salle culturelle					1	Mairie (parking) - 8 route d'Argentan	
01	2	11 - DOMFRONT EN POIRIAE	ST BOMER LES FORGES	1	x		1	0001	Mairie					1	Le Bourg	
01	2	11 - DOMFRONT EN POIRIAE	ST BRICE EN PASSAIS	1	x		1	0001	Mairie - 1 place du Village					1	Route de Tourouvre	
03	2	15 - MAGNY LE DESERT	ST BRICE SOUS RANES	1	x		1	0001	Salle du Conseil Municipal (Mairie)					1	Place de la mairie - Le Bourg	
01	1	10 - DAMIGNY	ST CENERI LE GEREI	1	x		1	0001	Salle Culturelle					1	14, place du lavoir	
03	2	11 - DOMFRONT EN POIRIAE	ST CHRISTOPHE DE CHAULIEU	1	x		1	0001	Mairie					1	Place de la Mairie	
01	2	13 - FLERS-1	ST CLAIR DE HALOUZE	1	x		1	0001	Mairie - 17 rue du châtelier					1	Le Bourg	
02	3	08 - BRETONCELLES	ST CYR LA ROSIERE	1	x		1	0001	Mairie - 1 place Sainte Juliette					1	1 Mairie - 17 rue du châtelier	
02	3	16 - MORTAGNE AU PERCHE	ST DENIS SUR HUISNE	1	x		1	0001	Mairie					1	Place Sainte Juliette	
01	1	10 - DAMIGNY	ST DENIS SUR SARTHON	1	x		1	0001	Mairie					1	Le Bourg	
01	1	15 - MAGNY LE DESERT	ST ELLIER LES BOIS	1	x		1	0001	Mairie					1	Place de la Mairie	
02	3	21 - VIMOUTIERS	ST EVROULT DE MONTFORT	1	x		1	0001	Mairie					1	3 rue de la Mairie	
02	3	18 - RAI	ST EVROULT N.D. DU BOIS	1	x		1	0001	Mairie - 172 route de l'Aigle					1	Mairie (grille de la cour) - RD 438	
01	1	07 - BAGNOLES DE L'ORNE NORMANDIE	ST FRAIMBAULT	1	x		1	0001	Salle Roland Hérouin - Parc de la Mairie					1	172 route de l'Aigle, place de l'Abbaye	
02	3	09 - CETON	ST FULGENT DES ORMES	1	x		1	0001	Mairie					1	Place de l'église	
03	2	15 - MAGNY LE DESERT	ST GEORGES D'ANNEBECK	1	x		1	0001	Mairie - 6 rue des Deux Ecoles - Le Bourg					1	Face à la mairie - 25 rue des Tisserands	
03	2	14 - FLERS-2	ST GEORGES DES GROSEILLERS	2	2	2	1	0001	délimité au Sud par la Rue de la Fontaine aux Loups, le chemin de la Trigale jusqu'à l'intersection de la Rue de Flers côté impair du n°1 au n°39 inclus, de l'intersection de la Rue de Flers à la Rue du Prieuré jusqu'au village de la Bourdonnière en sa totalité et au Nord jusqu'aux limites des communes de CALIGNY et AUBUSSON	Bureau centralisateur de la commune Mairie - 3 avenue Charles de Gaulle	x			1	Mairie - 17 rue du stade (parking)	
03	2	14 - FLERS-2	ST GEORGES DES GROSEILLERS	2	2	2	1	0002	délimité au Nord par la rue de la Fontaine aux Loups, le chemin de la Trigale jusqu'à l'intersection de la Rue de Flers du côté impair au Sud jusqu'aux limites des communes de LA LANDE PATRY et FLERS	Salle Henri Malherbe 8 rue de Flers				1	Maison des associations - avenue Charles de Gaulle	
02	3	21 - VIMOUTIERS	ST GERMAIN D'AUNAY	1	x		1	0001	Ancienne école - Le Bourg					1	Rue du stade (parking)	
02	3	18 - RAI	ST GERMAIN DE CLAIREFEUILLE	1	x		1	0001	Mairie - Le Bourg - 3 route Marie Duplessis					1	Place à côté de l'arrêt de bus scolaire - Le Bourg	
02	3	09 - CETON	ST GERMAIN DE LA COUDRE	1	x		1	0001	Salle des fêtes - Place Louis Géhan					1	Mairie - Le Bourg - 3 route Marie Duplessis	
02	3	16 - MORTAGNE AU PERCHE	ST GERMAIN DE MARTIGNY	1	x		1	0001	Mairie					1	Place des fêtes - Place Louis Géhan	
02	3	08 - BRETONCELLES	ST GERMAIN DES GROIS	1	x		1	0001	Mairie					1	Salle polyvalente (murs côté route de Chadaigne)	
01	1	03 - ALENCON-2	ST GERMAIN DU CORBEIS	3	3	3	1	0001	La Garenne (I.M.P.), Impasse des Acacias, Rue des Acacias, Bel Air, Hameau de Saint Barthélémy, Rue de Saint Barthélémy, Rue Saint Barthélémy , BEAUME , La Brousse, Rue des Bruyères, Résidence des Bruyères, Route du Chable, La Ferme du Chable, Rue des Charmes, Rue André Couder, Allée André Couder, Place Yves Dossal, place de l'église, Bois Gerei, Chemin du Granite, Rue des Petits Jardins, Chemin de la Jobidonnerie, Rue du Six Juin, Rue de l'Aumône, Place de l'église, Château de l'Ile, Launai, Rue de la Libération, Impasse de la Libération, Le Clos Loret, La Motte, chemin du Gué du Moulin, Rue du Onze Novembre, Rue des Ormeaux, Impasse des Ormeaux, passage de la Poste, Rue du Parc Renard, Le Parc Renard, Centre aér Robert Hé, rue de Rocles, Rue de la Butte aux Roches, Rue du Stade, Allée de la Temprière, Le Terre, La Tillière, Rue de Verdun, Allée du clo du Grand Verger, Rue du Clos du Grand Verger, Rue du Champ des Vignes	Salle de motricité de l'école maternelle – Place Yves Dossal	x			1	Le Bourg	
01	1	03 - ALENCON-2	ST GERMAIN DU CORBEIS	3	3	3	1	0002	Allée Beaudoin , Les Bertiaux, Route des Bertiaux, Impasse des Maisons Blanches, Rue des Maisons Blanches, Impasse des Petits Brûlis, rue des Brûlis, Allée des Chabris, rue des Chardonnets, Rue de Chauvigny, Impasse de Chauvigny, château de Chauvigny, Rue du Clos de la Coudre, Rue de la Diguettière, impasse de la Diguettière, rue de l'Elan, Rue des Erables, Rue du Pré Failli, Allée des Fauvettes, Impasse du Pré de la Fue , Rue du Pré de la Fue, Rue du Bois Gérard, Rue des Grouais , Rue André Lamotte, Rue du Général Leclerc , La Manié, Place du Marais, Place des Marais, Rue du Dix Ne							

CIRCO	ARRD	CANTON	COMMUNE	Total du nombre de bureaux de la commune	Bureau de vote unique	Bureaux de vote multiples	Nombre de bureaux de vote	Code bureau de vote	Périmètre du bureau de vote pour les communes à bureaux de vote multiples	Adresses des Bureaux de vote	Bureaux centralisateurs commune	Bureaux centralisateurs canton	Total du nombre d'affichages	Nombre d'affichages	Emplacements affichages	
									rue d'Alençon, Les Aulnays, Rue du Champ Beaumont, Allée du Bocage, Allée du Bois, Impasse du Bosquet, Rue du Bosquet, Impasse de la Campagne, Rue de la Campagne, Rue des Castors, Rue de la Belle Charpentier, Impasse de la Chenevière, rue de la Chenevière, La Chevalerie, Allée d'Ecouves, Route de Fresnay, Impasse des Genets, Impasse du Chemin de Gesnes, Rue du Chemin de Gesnes, Place des Glaieuls, La Gravelle, Domaine de la Gravelle, Route de la Gravelle, Rue des Iris, Rue des Jonquilles, La Monnerie, Rue du Muguet, Rue de la Plaine, Rue des Primevères, Le Rocher, Rue de la Sablière, Rue de la Suisse	Salle d'activités n°2 de l'école primaire – Place Yves Dossal						
01	1	17 – ECOUVES	ST GERMAIN LE VIEUX	1	x		1	0001	Mairie				1	1	Le Bourg	
03	2	05 – ARGENTAN-2	ST GERVAIS DES SABLONS	1	x		1	0001	Mairie				1	1	Mairie (mur de la cour) – Le Bourg	
01	1	19 – SEES	ST GERVAIS DU PERRON	1	x		1	0001	Mairie				1	1	Mairie	
01	2	11 – DOMFRONT EN POIRIAE	ST GILLES DES MARAIS	1	x		1	0001	Mairie				1	1	Eglise (mur) – Le Bourg	
03	2	06 – ATHIS VAL DE ROUVE	ST HILAIRE DE BRIOUZE	1	x		1	0001	Mairie				1	1	Salle polyvalente face à la mairie ou mur le long de la RD51 en cas de grand nombre de candidats	
02	3	16 – MORTAGNE AU PERCHE	ST HILAIRE LE CHATEL	1	x		1	0001	Mairie				1	1	Place de la liberté	
02	3	09 – CETON	ST HILAIRE SUR ERRE	1	x		1	0001	Mairie				1	1	Ecole – Route du Mont Cendrou	
02	3	20 – TOUROUVRE AU PERCHE	ST HILAIRE SUR RISLE	1	x		1	0001	Salle de réunion				1	1	Place de la mairie	
02	3	16 – MORTAGNE AU PERCHE	ST JOUIN DE BLAVOU	1	x		1	0001	Mairie				1	1	Place de l'église	
02	1	17 – ECOUVES	ST JULIEN SUR SARTHE	1	x		1	0001	Mairie				1	1	Parking de la Mairie – Le Bourg	
03	2	05 – ARGENTAN-2	ST LAMBERT SUR DIVE	1	x		1	0001	Salle des fêtes				1	1	Mairie – Le Bourg	
02	3	16 – MORTAGNE AU PERCHE	ST LANGIS LES MORTAGNE	1	x		1	0001	Salle polyvalente				1	1	Le Bourg - Rue Principale	
01	1	17 – ECOUVES	ST LEGER SUR SARTHE	1	x		1	0001	Mairie				1	1	Le Bourg	
01	1	17 – ECOUVES	ST LEONARD DES PARCS	1	x		1	0001	Mairie				1	1	Mairie	
02	3	16 – MORTAGNE AU PERCHE	ST MARD DE RENO	1	x		1	0001	Mairie – 24 rue de Réno				1	1	24 rue de Réno	
01	1	07 – BAGNOLES DE L'ORNE NORMANDIE	ST MARS D'EGRENNE	1	x		1	0001	Mairie (salle de réunion)				1	1	1 rue du verger	
02	3	01 – AIGLE	ST MARTIN D'ECUBLEI	1	x		1	0001	Mairie (salle de réunion) – 2 Le Bourg				1	1	Rue de la Risle	
01	1	15 – MAGNY LE DESERT	ST MARTIN DES LANDES	1	x		1	0001	Salle communale				1	1	Mairie – Le Bourg	
02	3	16 – MORTAGNE AU PERCHE	ST MARTIN DES PEZERTS	1	x		1	0001	Mairie (salle de réunion)				1	1	Mairie – Le Bourg	
02	3	09 – CETON	ST MARTIN DU VIEUX BELLEME	1	x		1	0001	Salle des fêtes – 45 rue Pierre de Romanet				1	1	Place de l'église	
01	1	15 – MAGNY LE DESERT	ST MARTIN L'AIGUILLON	1	x		1	0001	Salle communale				1	1	Parking salle communale	
02	3	01 – AIGLE	ST MICHEL THUBEUF	1	x		1	0001	Mairie				1	1	Mairie – Rue de la Sablonnière	
02	3	18 – RAI	ST NICOLAS DE SOMMAIRE	1	x		1	0001	Mairie (salle de réunion) – 3 la Gervaisie				1	1	La Gervaisie (en rive de la VC101)	
01	1	10 – DAMIGNY	ST NICOLAS DES BOIS	1	x		1	0001	Mairie				1	1	Mairie – Place Robert Bellenger – Chemin du Rouillé	
02	3	16 – MORTAGNE AU PERCHE	ST OUEN DE SECHEROUVRE	1	x		1	0001	Mairie – 11 rue de l'Abbé Girard				1	1	Salle polyvalente (bas du parking à l'entrée du lotissement) – Le Bourg	
01	1	15 – MAGNY LE DESERT	ST OUEN LE BRISOUT	1	x		1	0001	Mairie				1	1	Mairie (mur)	
02	3	01 – AIGLE	ST OUEN SUR ITON	1	x		1	0001	Salle des fêtes – rue Désiré Guillaume				1	1	Rue Désiré Guillaume	
01	1	15 – MAGNY LE DESERT	ST PATRICE DU DESERT	1	x		1	0001	Mairie 6- Place Saint Patrice				1	1	Devant la mairie (en bordure de route)	
03	2	13 – FLERS-1	ST PAUL	1	x		1	0001	Mairie				1	1	Allée des tilleuls	
03	2	06 – ATHIS VAL DE ROUVE	ST PHILBERT SUR ORNE	1	x		1	0001	Mairie				1	1	Mairie (parking) – Le Bourg	
03	2	13 – FLERS-1	ST PIERRE D'ENTREMONT	1	x		1	0001	Mairie				1	1	Place de l'église	
02	3	18 – RAI	ST PIERRE DES LOGES	1	x		1	0001	Mairie – n° 53 route de la Mairie				1	1	Mairie (parking)	
03	2	14 – FLERS-2	ST PIERRE DU REGARD	1	x		1	0001	Mairie				1	1	Mairie – Rue de la Roque	
02	3	08 – BRETONCELLES	ST PIERRE LA BRUYERE	1	x		1	0001	Mairie				1	1	Place Auguste Hayes	
02	1	17 – ECOUVES	ST QUENTIN DE BLAVOU	1	x		1	0001	Salle communale				1	1	Mairie (grille de la cour)	
03	2	11 – DOMFRONT EN POIRIAE	ST QUENTIN LES CHARDONNETS	1	x		1	0001	Mairie - 1 Route de la Fosse -Le Bourg				1	1	Mairie - 1 Route de la Fosse - Le Bourg	
01	1	07 – BAGNOLES DE L'ORNE NORMANDIE	ST ROCH SUR EGRENNE	1	x		1	0001	Salle communale Hippolyte Vaugeois				1	1	devant la salle Vaugeois - Le Bourg	
01	1	15 – MAGNY LE DESERT	ST SAUVEUR DE CARROUGES	1	x		1	0001	Mairie				1	1	Mairie (parking) – Le Bourg	
02	3	01 – AIGLE	ST SULPICE SUR RISLE	1	x		1	0001	Salle des fêtes – 3 chemin de Bouviers				1	1	Place André Blanchard – Le Bourg	
02	3	18 – RAI	ST SYMPHORIEN DES BRUYERES	1	x		1	0001	Mairie				1	1	Salle polyvalente (place) - 1 route de Saint Evroult	
02	3	16 – MORTAGNE AU PERCHE	STE CERONNE LES MORTAGNE	1	x		1	0001	Mairie				1	1	Place du travail – Le Bourg	
02	3	18 – RAI	STE GAUBURGE STE COLOMBE	1	x		1	0001	Mairie				1	1	Place de la mairie	
03	2	06 – ATHIS VAL DE ROUVE	STE HONORINE LA CHARDONNE	1	x		1	0001	Mairie				1	1	Eglise – Rue de la Forge Martin	
03	2	06 – ATHIS VAL DE ROUVE	STE HONORINE LA GUILAUME	1	x		1	0001	Mairie				1	1	Le Bourg	
01	1	15 – MAGNY LE DESERT	STE MARGUERITE DE CARROUGES	1	x		1	0001	Mairie				1	1	15 rue de l'Eglise - Le Bourg	
01	1	15 – MAGNY LE DESERT	STE MARIE LA ROBERT	1	x		1	0001	Mairie				1	1	Place de l'église – Le Bourg	
03	2	06 – ATHIS VAL DE ROUVE	STE OPORTUNE	1	x		1	0001	Mairie				1	1	Salle des fêtes (cour face à la mairie) – Le Bourg	
01	1	17 – ECOUVES	STE SCOLASSE SUR SARTHE	1	x		1	0001	Mairie				1	1	Place du Presbytère	
02	3	09 – CETON	SURE	1	x		1	0001	Mairie				1	1	Rue de la mairie	
03	2	15 – MAGNY LE DESERT	TANQUES	1	x		1	0001	Mairie				1	1	5 place Saint-Pierre	
01	1	19 – SEES	TANVILLE	1	x		1	0001	Mairie				1	1	Mairie – Le Bourg	
01	1	17 – ECOUVES	TELLIERES LE PLESSIS	1	x		1	0001	Mairie				1	1	Mairie (parking)	
01	1	07 – BAGNOLES DE L'ORNE NORMANDIE	TESSE FROULAY	1	x		1	0001	Mairie – Salle du conseil				1	1	Mairie - 3 avenue de Bagnoles	
02	3	21 – VIMOUTIERS	TICHEVILLE	1	x		1	0001	Salle polyvalente				1	1	Mairie – Le Bourg	
03	2	11 – DOMFRONT EN POIRIAE	TINCHEBRY BOCAGE	8		8	8	1	Bureau délimité au Nord par l'axe R.D. 924, Grande Rue et la R.D. 911	Bureau 1 et centralisateur de la commune de TINCHEBRY BOCAGE - Salle du Colys'hiae – 7 rue des Bourreliers	x			1	1	Mairie de Tinchebry – 5 boulevard du Midi
03	2	11 – DOMFRONT EN POIRIAE	TINCHEBRY BOCAGE	8		8	8	1	Bureau délimité au Sud par l'axe par la R.D. 924, Grande Rue et la R.D. 911	Salle du Colys'hiae – 7 rue des Bourreliers				1	1	Devant la salle du Colys'Hiae – rue des Bourreliers
03	2	11 – DOMFRONT EN POIRIAE	TINCHEBRY BOCAGE	8		8	8	1	Limite territoriale de la commune déléguée de BEAUCHENE	Mairie de Beauchêne – 117 le Bourg Beauchêne				1	1	A côté de la Mairie - 117 le Bourg - Beauchêne (Parking à coté de la salle communale)
03</																

CIRCO	ARRD	CANTON	COMMUNE	Total du nombre de bureaux de la commune	Bureau de vote unique	Bureaux de vote multiples	Nombre de bureaux de vote	Code bureau de vote	Périmètre du bureau de vote pour les communes à bureaux de vote multiples	Adresses des Bureaux de vote	Bureaux centralisateurs commune	Bureaux centralisateurs canton	Total du nombre d'affichages	Nombre d'affichages	Emplacements affichages
02	3	01 - AIGLE	VITRAI SOUS L'AIGLE	1	x		1	0001	Mairie				1	1	Place du Pilot Club Allée des promenades (face rivière) Mairie - Le Bourg

Total

527

568